

PAYS CATHARE

CHARTRE

signature paysagère et architecturale des sites du réseau Pays Cathare



Pays Cathare

Acte II

Charte

***Signature paysagère et architecturale
des sites du réseau Pays Cathare***

Mai 2017

Qu'est-ce que le programme Acte II Pays Cathare ?

Le Département de l'Aude a fait le choix depuis 25 ans de faire de son patrimoine une véritable ressource de développement à travers « le programme Pays cathare ». Ce programme, fondé sur l'attractivité patrimoniale de la destination à travers ses 18 châteaux, abbayes et cités médiévales vise à promouvoir, optimiser et mettre en valeur l'attractivité touristique des sites du réseau propriétés de communes pour la grande majorité d'entre eux ou de structures privées.

Depuis 2014, le Département met en œuvre un projet « l'Acte II du Pays cathare » qui a pour ambition de moderniser l'offre touristique de ces sites pôles en l'adaptant aux nouvelles attentes des clientèles et leurs évolutions dans le respect de l'intégrité des monuments et des sites.

Dans ce cadre, le Département souhaite la conception d'une signature « Pays cathare » qui poursuit la mise en valeur de cet héritage en le préservant et le projetant dans la modernité, dans une vision contemporaine respectueuse des monuments et des sites. Les aménagements et les valorisations à venir doivent continuer cet enrichissement des lieux et être à la hauteur de ces patrimoines bâtis et paysagers.

Qu'est ce que la charte « signature » ?

La Charte « signature » est un document écrit qui détaille des orientations visant à garantir un niveau de qualité général et des éléments de cohérence des aménagements autour des 18 sites du réseau Pays Cathare.

Ce document vient en complément des autres chantiers de l'acte II portant sur la médiation, l'aménagement des boutiques ou la signalisation routière.

La Charte fixe un esprit et des recommandations à destination des propriétaires de sites en les incitant à intervenir de manière globale (parcours élargis) et dans un cadre commun.

La charte s'adresse également aux éventuels maîtres d'œuvre amenés à intervenir sur les sites du réseau.

Ces recommandations concernent donc des contenus diversifiés : stationnements, aménagements paysagers, signalétique, etc.

Ces recommandations parfois très précises se veulent également sources d'inspirations et laissent une large place à la créativité des futurs concepteurs.



Alet les Bains



Arques



Caunes Minervois



Peyrepertuse



Puilaurens Lapradelle



Queribus



Termes



Tuchan Aguilar



Villelongue



Fontfroide



Lagrasse



Lastours



Saint Hilaire



Saint Papoul



Saissac



Villerouge



Fanjeaux



Puivert

SOMMAIRE

Les enjeux de la charte	•11
1.1 - Le Pays Cathare, une identité forte et contrastée	•12
1.2 - Les enjeux de la charte	•16
1.3 - Le cadre de la charte	•18
Les orientations générales de la charte	•21
2.1 - Les 5 orientations	•22
2.2 - Une manière d’agir	•24
2.2 - Un travail sur la soustraction et l’exigence	•36
2.3 - Une cohérence et un imaginaire subtils	•46
2.4 - Des aménagements sobres et invisibles	•56
2.5 - Des valeurs de partage et de solidarité	•58
Les orientations particulières de la charte	•61
3.1 - Les stationnements	•62
3.2 - Les cheminements	•72
3.3 - Les sols urbains	•82
3.4 - Les bâtiments d’accueil	•86
3.5 - Les stations	•92
3.6 - Les portes	•100
3.7 - La végétation	•104
3.8 - La signalétique	•110



Château de Termes



Les enjeux de la charte

1

Le Pays Cathare, une identité forte et contrastée

1.1

Les enjeux de la charte

1.2

Le cadre de la charte

1.3

1.1 - LE PAYS CATHARE, UNE IDENTITÉ FORTE ET CONTRASTÉE

Le département de l'Aude, entre la mer Méditerranée, le Massif central et les Pyrénées, est un territoire riche.

Cette richesse touche autant les paysages, l'histoire, les lieux touristiques que la diversité des milieux et des activités humaines.

Cette richesse fait la force mais aussi la grande complexité du réseau Pays Cathare.

Chaque site, chaque abbaye, château ou cité médiévale comporte ses spécificités en terme de contexte paysager, géologique, ses singularités historiques, morphologiques ou architecturales.

Dans ce contexte, il serait contre productif d'adopter une vision visant à homogénéiser l'ensemble des aménagements et ainsi banaliser ou gommer ce qui fait l'identité et l'intérêt patrimonial de chaque site du réseau.

Etat des lieux

Le réseau comporte :

- 9 châteaux
- 7 abbayes
- 2 villages (dont 1 musée)

Les châteaux sont majoritairement concentrés sur la partie sud du département.

2 châteaux sur les contreforts de la Montagne Noire au nord.

Les abbayes sont situées davantage dans la partie centrale du département à proximité de cours d'eau.

Quelques données :

> Des paysages contrastés

Les sites sont inscrits dans des paysages très différents.

- Une majorité (8 sites) dans les Corbières ainsi que 2 sites en limite avec la vallée de l'Aude
- 2 sites dans la Montagne Noire
- 1 site dans les pyrénées Audoises
- 1 site dans le Collines et Quercorb

> Un environnement faiblement urbanisé.

L'analyse des sites fait apparaître un réseau composé pour moitié de sites intégrés dans des milieux fortement paysagers ou agricoles et une autre moitié dans des contextes davantage urbanisés.

Toutefois sur l'ensemble du réseau 8 villages comptent moins de 250 hab.

> Des situations d'isolement différentes.

5 sites peuvent être considérés dans une situation isolée car situés à + de 2km d'un centre-bourg

7 sites sont situés au sein de villages ou centre-bourgs (dont 4 de moins de 250hab.)

6 sites à proximité d'un village ou centre-bourg (moins de 2km)

On remarque toutefois que seuls 7 sites sont situés à - de 2km d'un centre-bourg de plus de 500 hab.

> De fortes disparités en terme de fréquentation touristique des sites.

D'après les chiffres de fréquentation de 2015 :

Les 2 châteaux «iconiques» de Peyrepertuse et Quéribus et l'abbaye de Fontfroide sont les plus attractifs (+50 000 visiteurs/an).

2 châteaux (Lastours et Puilaurens) et 1 abbaye (Lagrasse) attirent entre 25 et 50 000 visiteurs par an.

12 sites attirent moins de 25 000 visiteurs/an (dont 7 moins de 10 000).

Les typologies de sites



Les entités paysagères



1.1- LE PAYS CATHARE, UNE IDENTITÉ FORTE ET CONTRASTÉE

LA FORCE ARCHITECTURALE DES CHATEAUX



Puilaurens Lapradelle



Peyrepertuse



Queribus

LE CALME ET L'ATMOSPHERE DE RECUEILLEMENT DES ABBAYES



Fontfroide

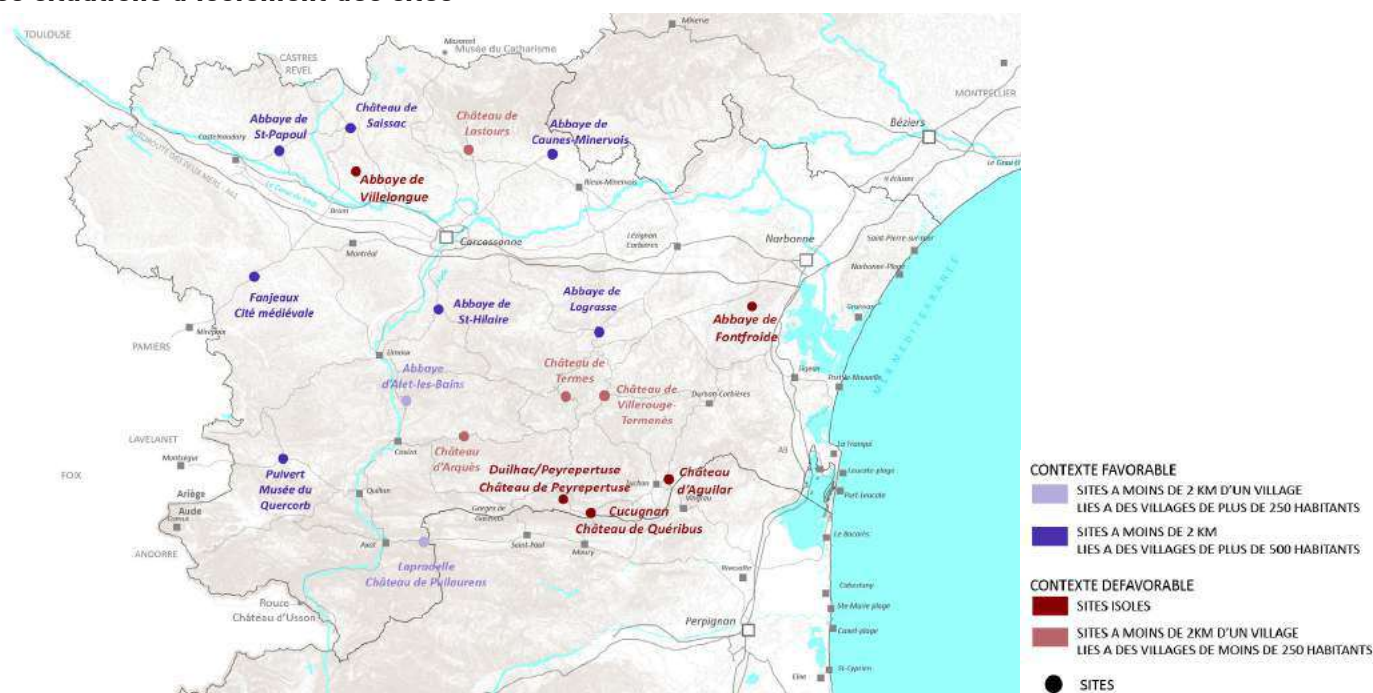


Caune-Minervois

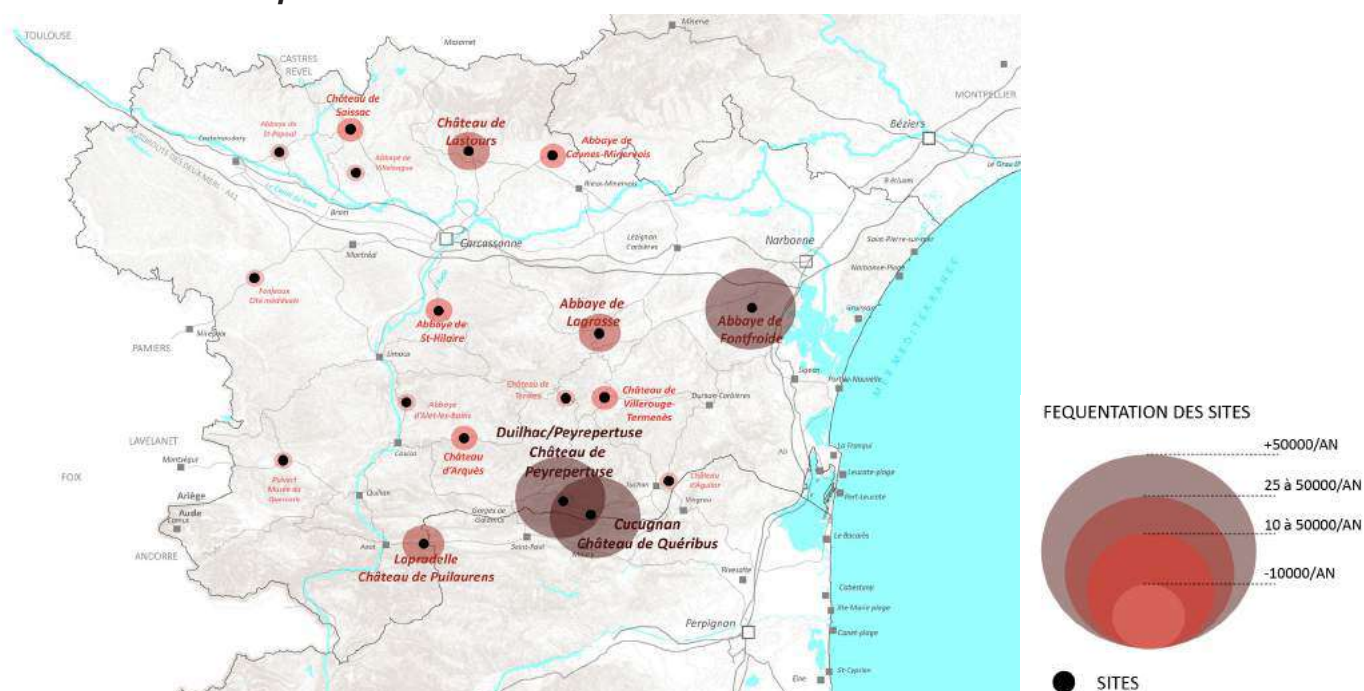


Saint Papoul

Les situations d'isolement des sites



Les différences de fréquentations



1.2 - LES ENJEUX DE LA CHARTE

Les enjeux de la charte tiennent compte de plusieurs constats de visites.

La charte définit 5 enjeux principaux (voir ci-contre).

Par ailleurs la charte sera l'occasion d'améliorer globalement la qualité des sites en s'attachant à résoudre des problématiques récurrentes rencontrées au sein du parcours de visite.

- Des parcours trop restreints
- Des stratégies de parking peu lisibles
- Un manque de visibilité globale du monument
- Des entrées de monuments peu lisibles ou qualitatives
- Des visites incomplètes du monument
- Un manque de bâtiment d'accueil
- Une absence de lieux dédiés à la médiation accessibles à tous (projection, exposition..)
- Un manque d'aménités et lieux de partage (restauration, pause, recharge téléphone et appareil photo, etc.)
- Un manque de lieux de pic-nique extérieur

CONSTAT 1

ENJEU

LA QUALITÉ GÉNÉRALE DES PAYSAGES
RENDRE LE PAYS CATHARE PLUS LISIBLE ET COMPRÉHENSIBLE

CONSTAT 2

ENJEU

DES SITES FRAGILES PERTURBES PAR DES AMÉNAGEMENTS HÉTÉROGÈNES
SUPPRIMER LES «POLLUTIONS» PRÉSENTES DANS LES SITES

CONSTAT 3

ENJEU

DES SITES TRÈS CONTRASTÉS AVEC DE FORTES SINGULARITÉS
NE PAS GOMMER LES SPÉCIFICITÉS DES SITES TOUT EN OFFRANT QUELQUES REPÈRES COMMUNS

CONSTAT 4

ENJEU

«TOUT EST LÀ»
TIRER PARTI ET METTRE EN VALEUR LES FORCES ET QUALITÉS INTRINSÈQUES DES SITES

CONSTAT 5

ENJEU

UN MANQUE D'AMÉNITÉS AU SEIN DES SITES
UNIFORMISER LES SITES EN TERME D'OFFRE DE PARCOURS ET DE QUALITÉ GLOBALE



Le cloître de l'abbaye de Saint-Papoul

1.3 - LE CADRE DE LA CHARTE

La charte “signature” n’est pas un document réglementaire comme peuvent l’être des documents tels que le PLU ou le SCOT.

Son contenu reste donc purement incitatif sous forme de recommandations ou préconisations.

Toutefois, la démarche mise en place par le département de l’Aude a permis d’associer très largement les acteurs du territoire à ses objectifs et contenus : services de l’état, région, département, collectivités, agents d’accueil, monuments historiques, etc.

Cette démarche de concertation et de co-élaboration visant notamment à vérifier la compatibilité générale de la charte avec les politiques locales, les documents d’urbanisme et le caractère patrimonial des sites.

Chaque propriétaire est donc engagé à suivre le contenu de la charte et le mettre en oeuvre dans le temps.

Un suivi trop partiel ou déséquilibré de la charte entre les sites comporte le risque d’affaiblir fortement la visibilité et la portée du chantier signature de l’acte II Pays Cathare.

LECTURE DE LA CHARTE

La charte est décomposée en deux grandes parties.

> Une partie concernant les 5 objectifs de la charte.

Cette partie décrit en quelque sorte l’esprit général et les invariants de la charte.

Sans préciser encore les modalités précises en terme d’aménagement physique, les 5 objectifs permettent de fixer un cadre commun et un ensemble de valeurs pouvant ainsi s’appliquer et englober tous types d’actions.

Toute intervention sur un site devra vérifier sa compatibilité avec ses 5 objectifs.

Elle précise “quoi faire?” et “dans quel esprit?”.

Elle définit enfin ce qui à terme va “relier” les sites entre eux ou ce qui sera au contraire “sur-mesure” et permettra d’affirmer ou mettre en valeur leurs singularités.

> Une partie concernant les recommandations en terme d’aménagements architecturaux, urbains ou paysagers

Cette partie est décomposée en thèmes qui suivent les contenus d’un parcours de visite et touchent ainsi l’ensemble des actions d’un visiteur : se garer, observer, comprendre le paysage, s’orienter, se reposer, etc.

Elle traite donc d’éléments aux abords directs du site touristique (généralement un monument) mais également au sein des paysages bâtis ou paysagers aux alentours des monuments.

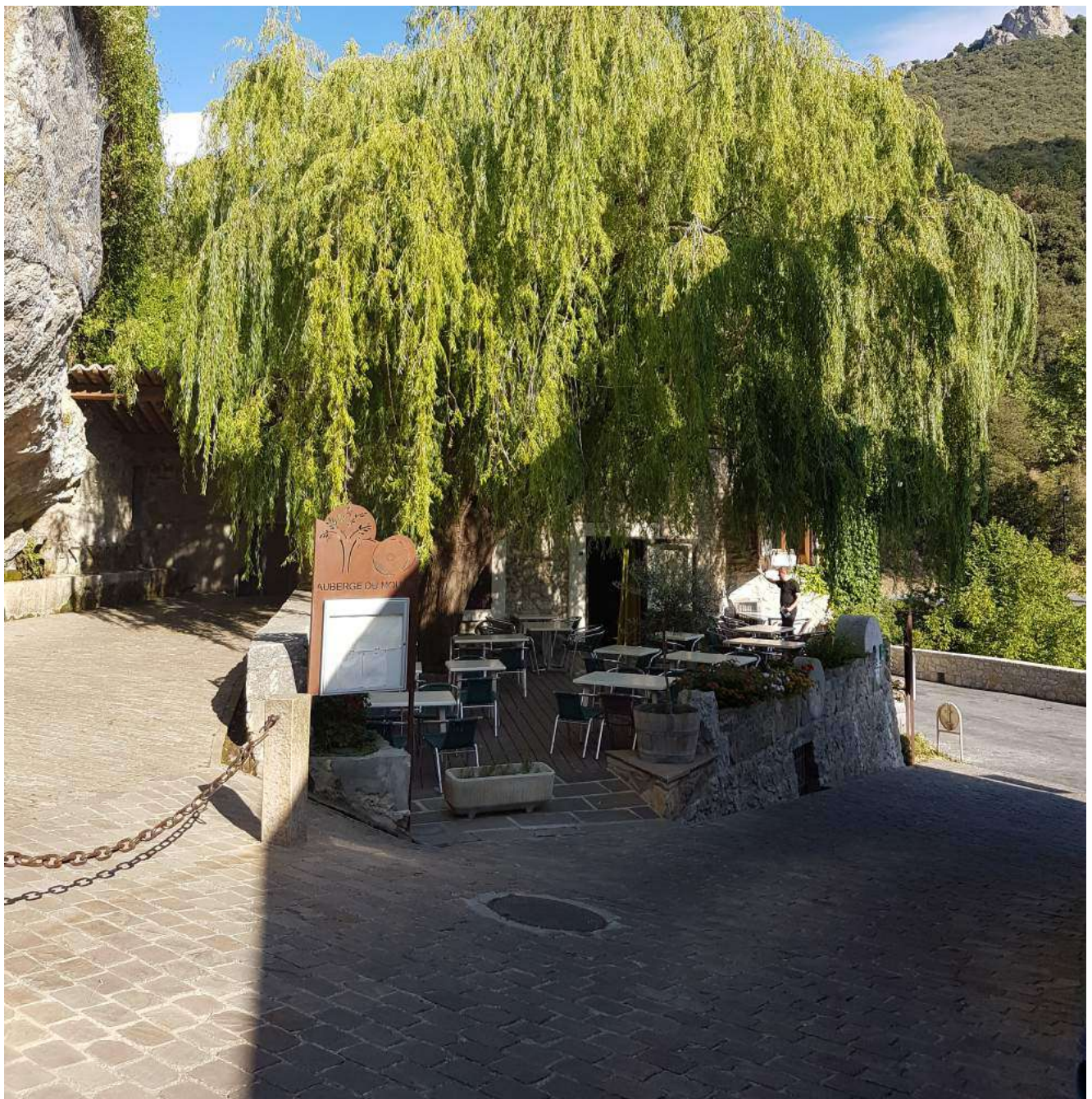
Ces recommandations permettent de manière plus précise d’apporter une forme de cohérence et de qualité globale entre les sites et pour tous les types d’aménagement.

Compte tenu de l’extrême diversité des sites, la charte signature propose donc un cadre précis mais suffisamment large pour permettre l’adaptation de chaque intervention dans chaque site.

La charte ne fixe donc pas une manière unique mais bien des cadres variés d’interventions possibles.

Chaque intervention est ainsi accompagnée de schémas définissant des possibles.

Parfois situés sur un gradient, l’intervention du futur maître d’oeuvre devra donc consister à argumenter ses choix pris au sein des possibles définis par la charte et les modalités d’appropriation permettant la prise en compte du contexte local et du “délà-là”.



Une terrasse ombragée à Duilhac sous Peyrepertuse



Château de Peyrepertuse



Les orientations générales de la charte

2

Les 5 orientations	2.1
Une manière d'agir	2.2
Un travail sur la soustraction et l'exigence	2.3
Une cohérence et un imaginaire subtils	2.4
Des aménagements sobres et invisibles	2.5
Des valeurs de partage et de solidarité	2.6

2.1 - LES 5 ORIENTATIONS

> La charte signature repose sur 5 piliers structurants :

- Une manière d'agir : par un changement d'échelle de considération des sites et la création de "parcours élargis".
- Un travail sur la soustraction et l'exigence : par un diagnostic et une démarche de suppression des "pollutions" existantes permettant, à terme, de garantir des expériences mémorables pour les visiteurs à travers des sites préservés.
- Une cohérence d'ensemble et un imaginaire subtil : par l'intégration de petits aménagements communs discrets sur l'ensemble des sites, les "réurrences par touche".
- Des aménagements sobres et "invisibles" : par des ajouts sur-mesure qui favorise les matériaux locaux et les énergies renouvelables.
- Des valeurs de partage et de solidarité : par la promotion d'un "tourisme lent" et l'incitation à des actions tels que le bénévolat, les chantiers solidaires ou les rencontres entre touristes et habitants.

> Ces 5 objectifs doivent répondre à plusieurs enjeux :

- Un enjeu de mise en valeur du Pays Cathare dans son ensemble et d'une plus grande synergie entre les monuments et les sites qui les entourent.
- Un enjeu de mise en valeur des sites eux-même, souvent fragiles et perturbés par des pollutions diverses.
- Un enjeu de mise en cohérence des sites du réseau sans gommer leurs spécificités.
- Un enjeu de renforcement des qualités intrinsèques des sites afin de renforcer leur attractivité.
- Un enjeu d'apport de services et aménités à destination des visiteurs et habitants.

"ÊTRE ENSEMBLE ET ÊTRE SOI-MÊME"

Les grandes orientations de la signature architecturale, urbaine et paysagère

QUOI?	POURQUOI?	COMMENT?
1 / UNE MANIÈRE D'AGIR	VALORISER LE PAYS CATHARE DANS SON ENSEMBLE	<i>CHANGER D'ÉCHELLE</i> <i>Créer des parcours élargis</i>
2 / UN TRAVAIL SUR LA SOUSTRACTION ET L'EXIGENCE	RETROUVER L'AUTENTICITE DES SITES ET METTRE EN VALEUR LEURS SINGULARITES	<i>DIAGNOSTIQUER ET SUPPRIMER LES "POLLUTIONS" EXISTANTES</i> <i>Permettre des expériences mémorables à travers des sites préservés</i>
3 / UNE COHÉRENCE ET UN IMAGINAIRE SUBTILS	INCARNER LA SIGNATURE SANS UNIFORMISER LES SITES	<i>DES RÉCURRENCES "PAR TOUCHES"</i> <i>Cercles, seuils et veilleuses</i>
4 / DES AMÉNAGEMENTS SOBRES ET INVISIBLES	EVITER LE SUR-AMENAGEMENT ET CONSERVER UNE ECRITURE INTEMPORELLE	<i>DES AJOUTS "SUR-MESURE"</i> <i>Utiliser des matériaux locaux et énergies naturelles</i>
5 / DES VALEURS DE PARTAGE ET SOLIDARITE	RENFORCER LA VIE LOCALE ET LES ECHANGES ENTRE TOURISTES ET ACTEURS LOCAUX	<i>LA PROMOTION D'UN TOURISME "LENT" (PAUSE & PARTAGE) :</i> <i>Promouvoir le bénévolat, les rencontres touristes/ habitants, etc.</i>

2.2 - UNE MANIÈRE D'AGIR

La structuration du réseau, étalé sur l'ensemble du département, offre un maillage touristique sur l'ensemble du Pays Cathare.

La diversité des paysages et la richesse historique du Pays Cathare a déjà été évoquée et constitue une richesse et un pouvoir d'attractivité unique. Si bien que le réseau est actuellement concurrencé par un foisonnement de sites extérieurs -carrières, activités sportives dans les gorges, musées, etc.- dont il faut tirer parti.

Par ailleurs, le Pays Cathare a la chance unique de disposer de paysages globalement préservés des effets parfois très impactants du tourisme de masse ou des extensions urbaines récentes.

L'objectif n°1 de la charte signature propose ainsi un changement de regard.

Les routes, chemins, passages doivent ainsi être considérés avec autant d'attention que les monuments eux-mêmes.

Considérer davantage les routes, les paysages, la qualité des hébergements entre les sites permettrait en effet de :

- passer d'une addition de site à un ensemble : le Pays Cathare
- donner plus de force, de visibilité et d'attractivité à l'ensemble du réseau et du département.
- "rapprocher" psychologiquement les sites entre eux.

Le Pays Cathare est en effet exigeant et demande des déplacements importants (environ 30 à 45mn en voiture entre les sites) qu'il faut intégrer dans la qualité de la visite.

- renforcer l'attractivité de certains itinéraires et renforcer la lisibilité des parcours.
- faire découvrir des lieux méconnus.
- «ralentir» le parcours et créer des lieux d'arrêt

Considérer l'échelle de l'ensemble du Pays Cathare permet de comprendre que l'attractivité du réseau ne passe pas uniquement par des actions sur les monuments et leurs abords.

Cette considération -pouvant se matérialiser par des actions multiples sur l'ensemble du Pays Cathare- permet en quelque sorte de "décharger" les sites touristiques de démarches qui consisteraient à sur-investir les sites eux-mêmes par des actions artistiques, architecturales ou de design qui pourraient créer des "effets" visuels importants mais qui rentreraient tôt ou tard en concurrence avec l'authenticité subtile des sites patrimoniaux.

Sur ce point la charte signature propose deux types d'interventions :

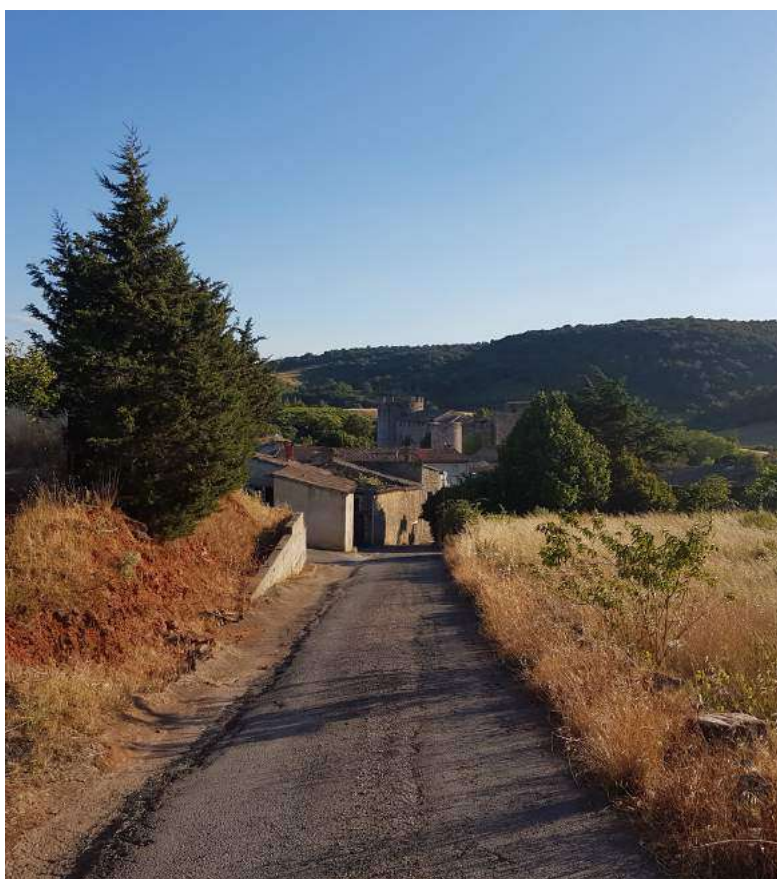
1 / Un ensemble de suggestions d'actions transversales matérielles ou immatérielles sur l'ensemble du Pays Cathare visant à renforcer la lecture et le maillage du territoire.

2 / La constitution de "parcours élargis" autour des sites.

La stratégie des parcours élargis vise à mieux relier les sites touristiques à leur environnement : paysages, villages et autres points d'intérêts (chemins, caves, grottes, gorges, etc.) mais aussi les liens entre les 18 sites.



Vue depuis le château de Queribus à Cucugnan



*Un chemin d'accès vers le village de
Villerouge Termenes*

CHANGER D'ECHELLE

Des suggestions pour mettre en valeur le Pays Cathare

// **Suggestion 1** : Agir sur le transport et les mobilités.

Le transport à véhicule souvent une image forte (les taxis à New-York, le tram à Bordeaux, etc.). Il permet ainsi d'agir sur les territoires sans constructions nouvelles.

Des solutions durables (énergies propres) adaptées à la géographie et aux distances du Pays Cathare renforceraient l'effet signature globale du territoire (ex:moto électrique, navettes légères, transport équestre, etc.).

Remarque : le chantier lancé sur la signalétique routière participe à cet objectif.

// **Suggestion 2** : Agir sur des lieux entre les sites par des aménagements visant à mettre en relief des éléments du paysage (point de vue, ligne de crête, effet de balcon, perspective singulière, etc.).

Ce principe a par exemple été utilisé en Norvège dans le cadre du projet de route nationale touristique (Trosttingen) ou le Géoparc de Haute Provence.

Ce type d'action permettrait de renforcer certains liens naturels existants entre les sites tels que le GR36 ou le sentier Cathare ou de créer de nouvelles habitudes de parcours.

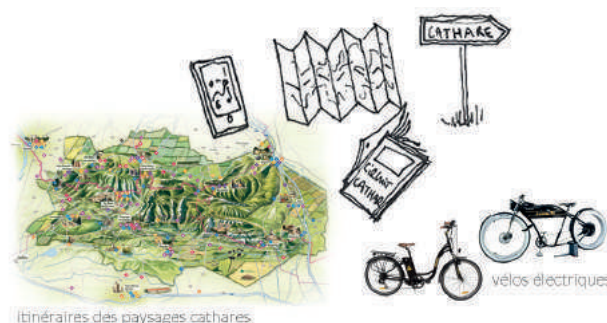
// **Suggestion 3** : Agir sur la représentation.

Par l'intermédiaire de cartographies ou la constitution d'Atlas, la représentation et la communication permettent de donner à voir, de rendre visible des éléments non pris en compte par les guides touristiques : richesse du paysage, liens entre les sites, importance de la biodiversité, etc.

// **Suggestion 4** : Agir sur la vie des sites par la création d'événements liés ou complémentaires.

Remarque :

Le chantier sur la médiation participe à répondre à cet objectif et prévoit notamment, par l'intermédiaire d'un jeu, de lier plusieurs sites entre eux mais aussi d'intégrer des sites paysagers extérieurs au réseau.



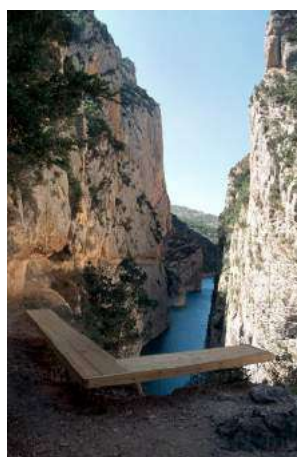
itinéraires des paysages cathares

Références :

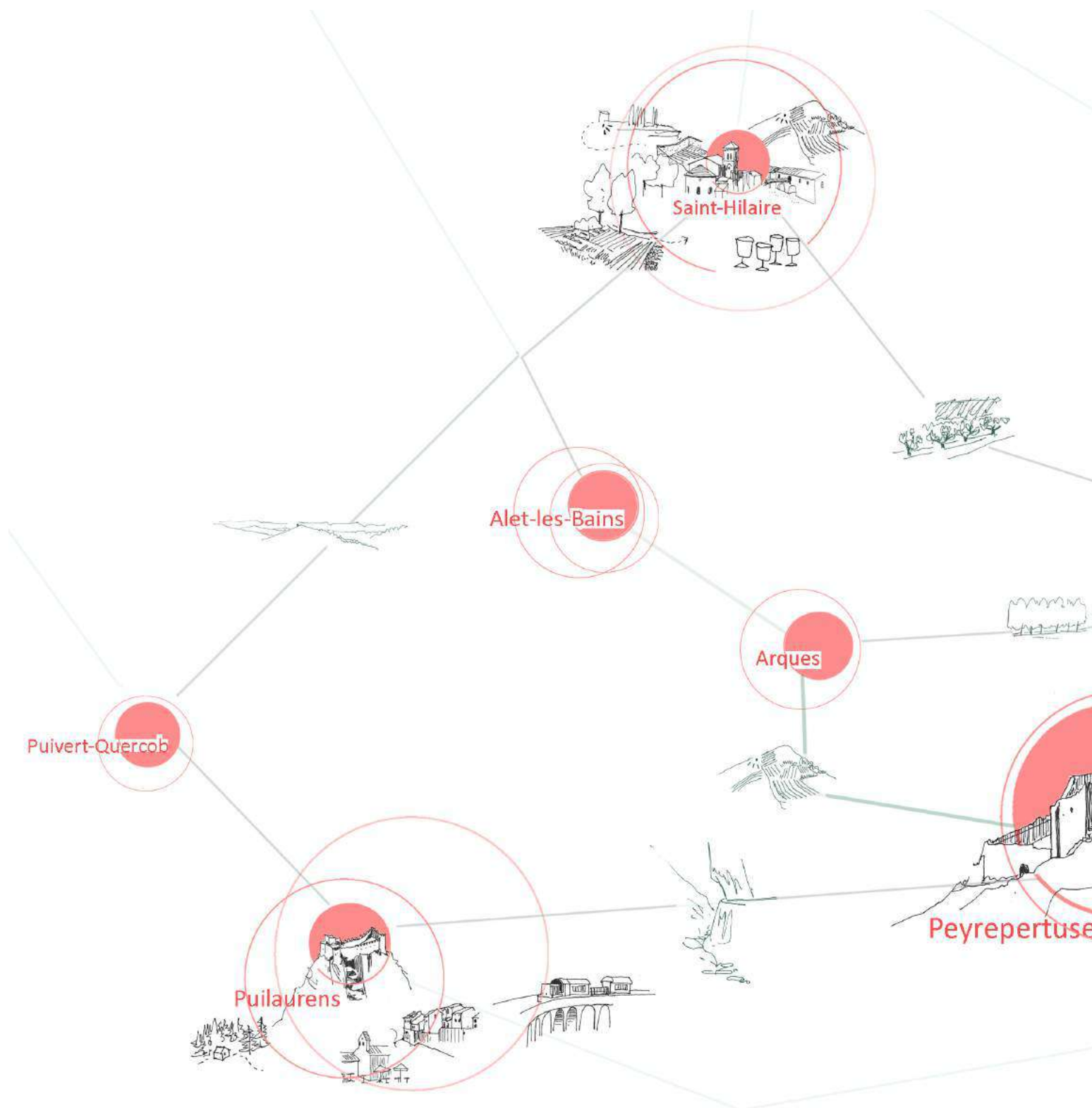
La charte signature favorise une approche sobre et minimale de sorte à mettre en valeur les monuments eux-mêmes.

Les prouesses démonstratives seront donc évitées.

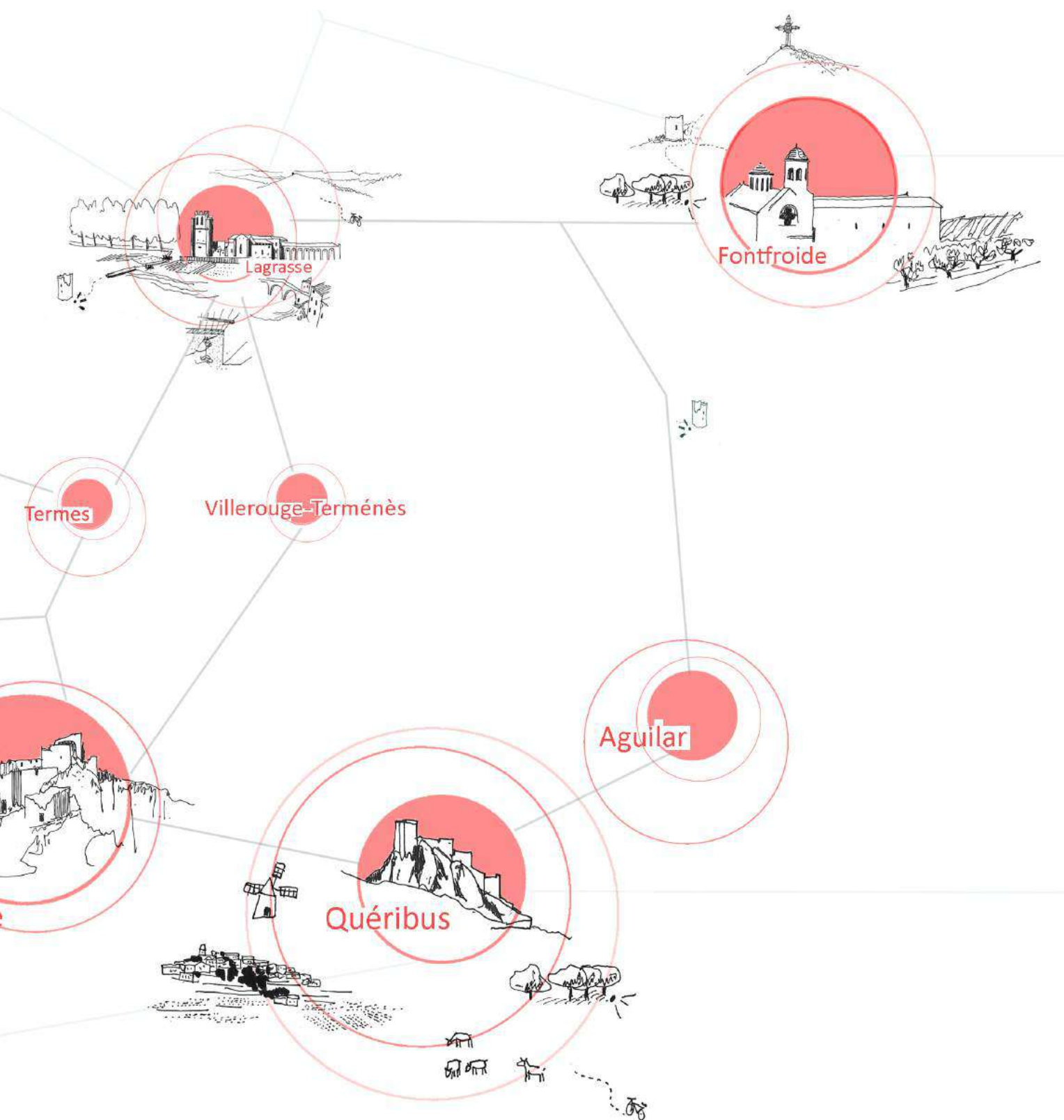
Toutefois, des aménagements tels que ceux développés pour le Géoparc de Haute Provence ou la route nationale touristique Trollstigen en Norvège (images ci-dessous) pourraient compléter l'approche signature de l'acte II par la mise en valeur d'itinéraires ou de points singuliers en dehors des sites du réseau, en privilégiant des aménagements sobres et en dialogue avec leur environnement.



2.1 - UNE MANIÈRE D'AGIR



CHANGER



D'ECHELLE

DES PARCOURS ELARGIS

La charte prévoit la création de «parcours élargis» dont le contenu est basé sur une série d'ingrédients précis (voir liste ci-contre).

Il s'agit d'une base permettant de rendre lisible les parcours et leur donner un confort minimal.

Ces contenus forment donc des jalons et la colonne vertébrale des parcours élargis.

La disposition et la localisation de ces contenus est stratégique et peut avoir des effets sur l'impact des aménagements et le fonctionnement des parcours.

4 grands principes :

- **Le tracé du parcours sous forme de boucles devra mettre en valeur la diversité des paysages et les richesses du site** : ancien tracé, mise en valeur d'un alignement d'arbre, ouverture d'un nouveau point de vue, intégration d'un ancien moulin, etc.

- **L'emplacement des contenus devra être choisi en fonction des possibilités de leur intégration et d'un très faible impact sur l'environnement**

: pas de co-visibilité avec les monuments, capacités des aménagements à "disparaître" dans le paysage, etc.

- **Lier l'emplacement des stationnements à une réflexion sur les mobilités.**

Le stationnement devra être suffisamment éloigné pour inciter au parcours et permettra son intégration visuelle.

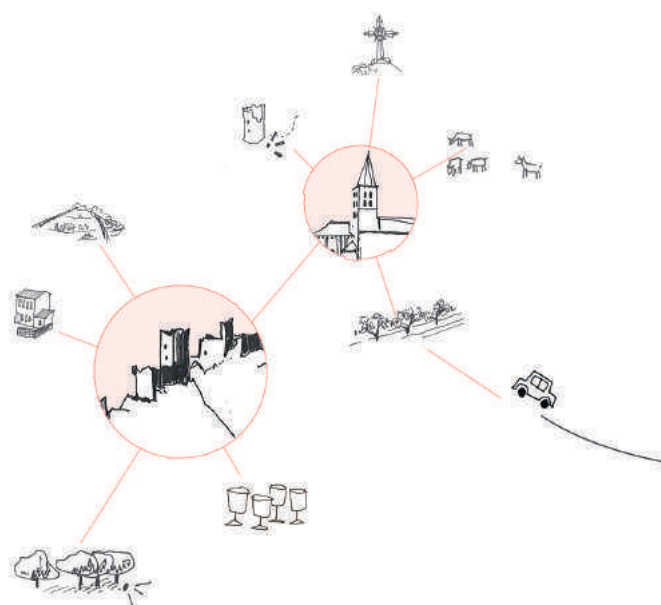
Toutefois un parking trop éloigné devra prévoir des solutions de mobilités alternatives propres (navettes bus ou train électrique, cheval, prêt de vélos, etc.).

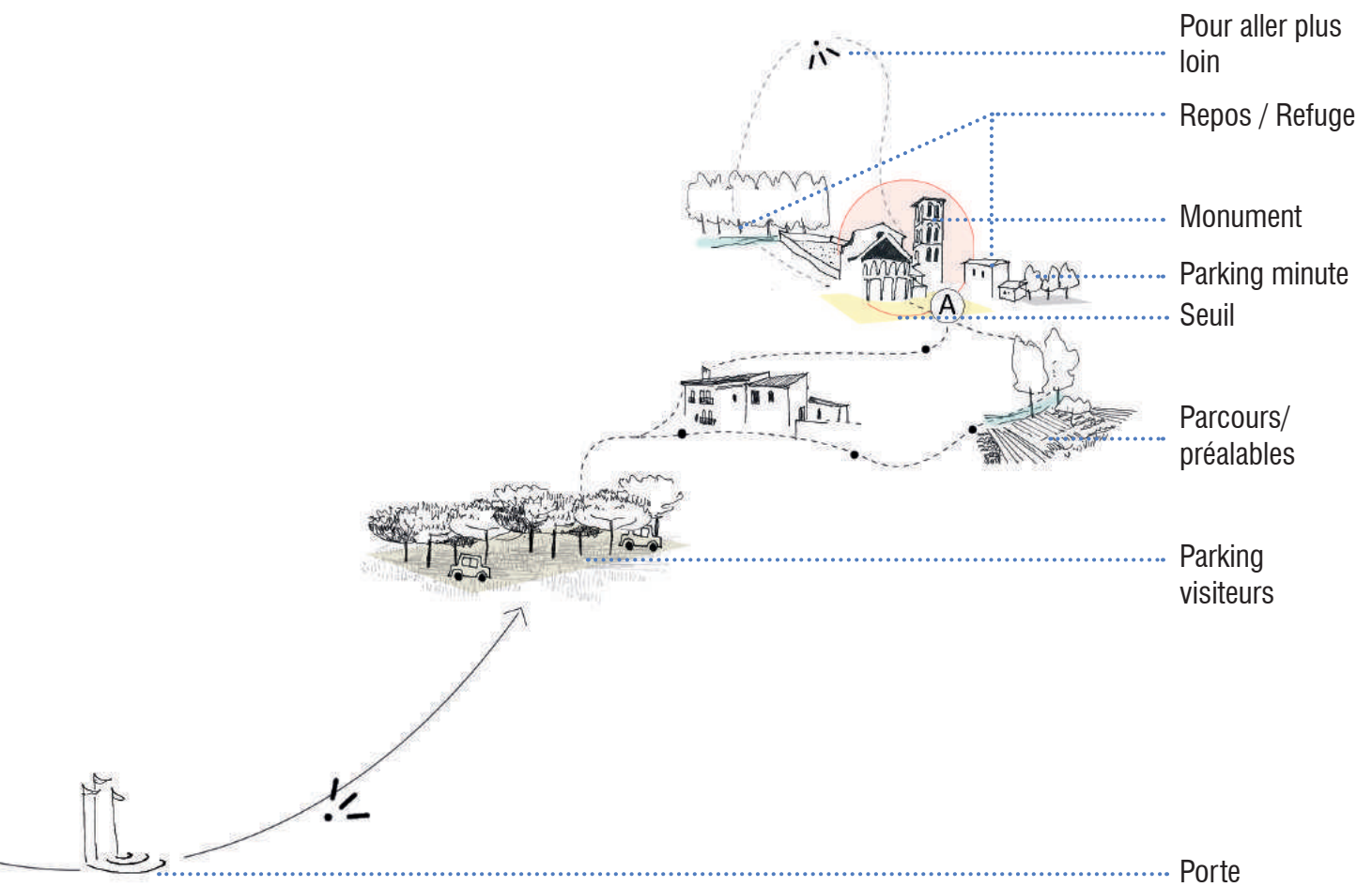
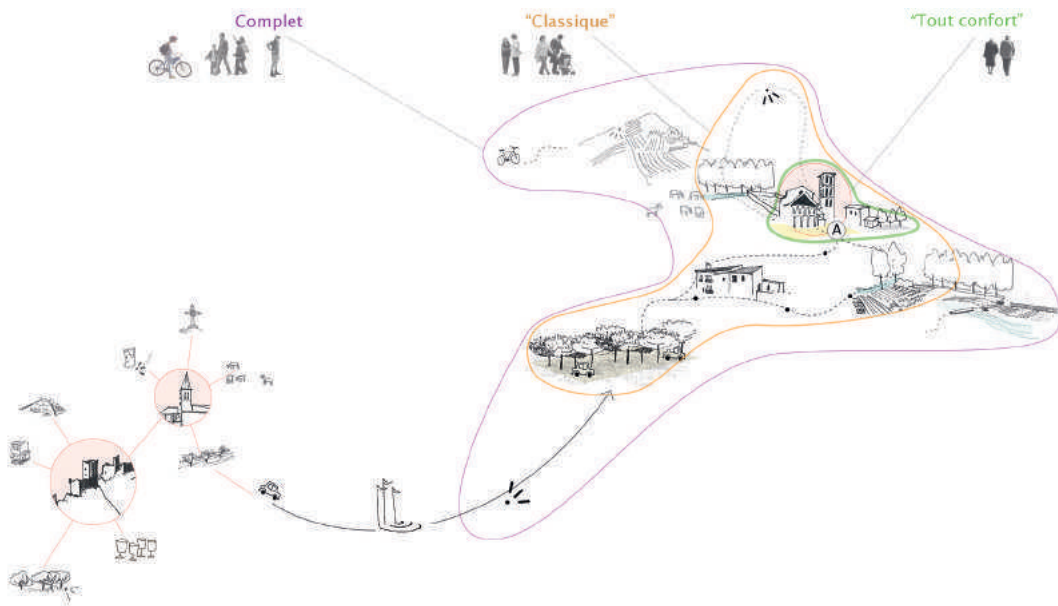
- **Lier l'emplacement des services en fonction de la distance à un centre urbain.**

Exemple : La création de toilettes sera préférentiellement intégrée dans ou contre un bâti existant pouvant conditionner le positionnement du stationnement.

CONTENUS DES PARCOURS ELARGIS

- 1- Un effet de porte
- 2- Un parking visiteur ombragé
- 3- Un ensemble de cheminements permettant des parcours diversifiés
- 4- Un parvis lisible
- 5- Un parking minute très peu visible et à proximité directe du ou des points d'intérêts touristiques majeurs (monuments, etc.)
- 6- Une aire de repos et pic-nique de qualité dans un cadre paysager
- 7- Des stations permettant de s'arrêter le long du parcours.
- 8- Un point d'observation d'ensemble du monument dans son contexte ou un belvédère incitant à s'éloigner et prendre du recul
- 9- Des services minimum accessibles (toilettes, point d'eau, restauration minimale ou commerce de nécessité, etc.).





2.1 - UNE MANIÈRE D'AGIR



*Redécouvrir un ancien accès à l'abbaye en longeant le
ru à Saint-Papoul*



*Mettre en valeur un accès existant à l'abbaye
depuis la rivière à Lagrasse*

2.1 - UNE MANIÈRE D'AGIR

L'EXEMPLE DE SAISSAC

A Saissac, la création d'un parcours élargi permettrait de mettre en valeur des points d'intérêts et des points de vue inédits sur l'ensemble de la commune.

L'exemple ci-contre montre comment la charte signature va bien au-delà du simple abord du monument en proposant une mise en valeur d'un cheminement qui lierait le château au castrum en contrebas, le tour d'enceinte et la tour Rossignole, une mise en valeur du Béal et des jardins en terrasses et différents points de vue comme le parc du panorama.

La qualité et l'identité de la signature prend donc une toute nouvelle ampleur en adoptant une vision plus territoriale, en reliant et en prêtant attention à une série de lieux qui permettent de mieux comprendre le monument lui-même.



ETAT ACTUEL





ETAT PROJETE



2.2 - UN TRAVAIL SUR LA SOUSTRACTION ET L'EXIGENCE

L'objectif n°2 consiste à diagnostiquer puis réduire drastiquement toutes formes de "pollutions" qu'elles soient visuelles, olfactive, auditives ou environnementales.

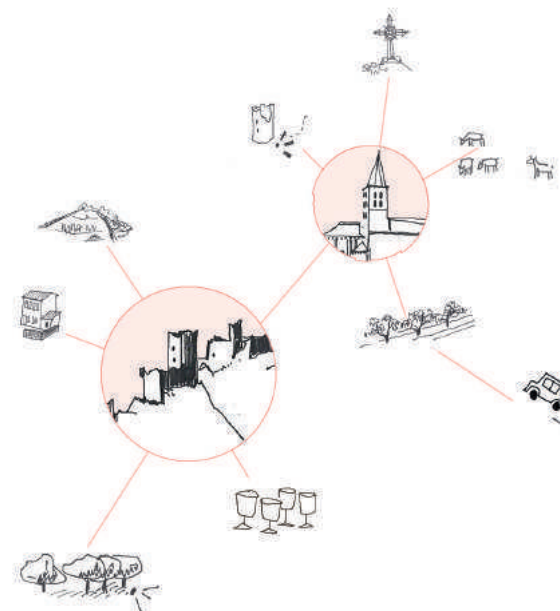
Cet objectif part du principe que les sites sont fragiles et que l'expérience du visiteur doit être la plus pure possible. Toute perturbation (publicité, antenne parabolique, telescopage d'enseignes) entraîne un impact négatif plus ou moins conscient dans l'expérience de visite. Cette impression dure parfois plusieurs dizaines de minutes et tend à perturber l'intégralité de l'expérience.

Enfin la stratégie soustraction part du principe que l'authenticité, la subtilité patrimoniale, la force sensorielle voire plastique des sites sont des éléments intemporels et le socle commun à mettre en valeur.

C'est une tâche difficile car elle suppose un diagnostic précis basé sur l'observation patiente. Elle appelle aussi à agir sur des sphères différentes : aménagements d'espaces publics, mobiliers, signalétiques, voire agir sur l'intégration d'éléments techniques ou même agir sur des propriétés privées les plus impactantes.

Les possibilités d'actions s'adaptent donc à chaque contexte : incitations réglementaires dans le cadre des documents d'urbanisme, négociation à l'amiable, projets d'espaces publics, suppression ou simplification de mobiliers ou signalétiques, déplacement/intégration de certains aménagements, etc.

Elle appelle chacun à participer au niveau d'exigence et au principe de sobriété porté par la charte signature afin de positionner les sites comme des hauts-lieux touristiques à la hauteur de leurs patrimo



> DIAGNOSTIC PRÉALABLE :

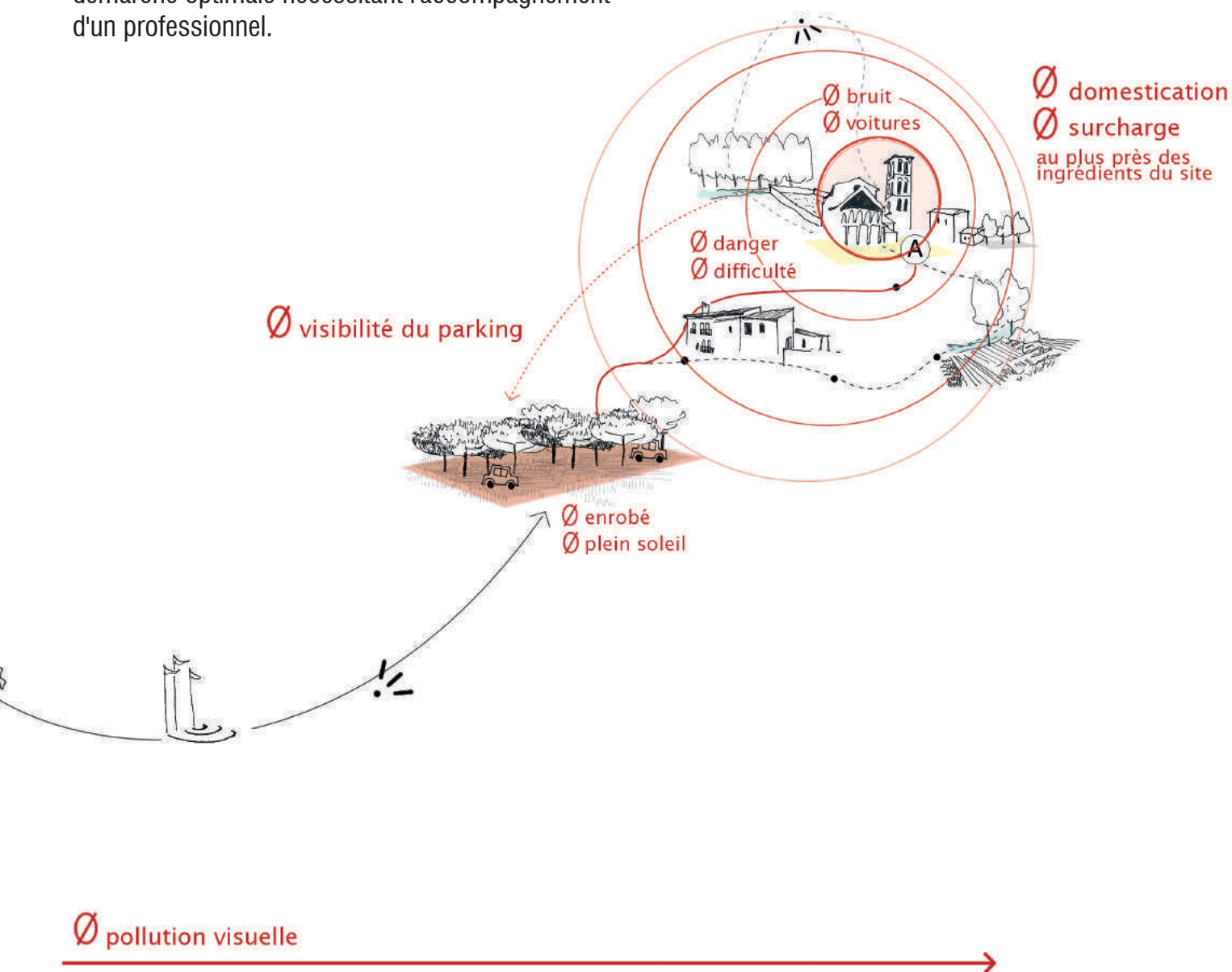
afin de garantir des "expériences mémorables"
proposition d'engager un diagnostic des
pollutions (visuelles, auditives, informatives,
environnementales) présentes sur chaque site.

> SOUSTRACTION SIMPLE :

possibilité d'une première démarche de suppression
des éléments non intégrés et/ou répétitifs

> SOUSTRACTION ET RÉAMÉNAGEMENT :

démarche optimale nécessitant l'accompagnement
d'un professionnel.



Signalétique

Harmoniser et ne conserver que les informations nécessaires



Domestication

Supprimer les éléments exotiques, de décoration ou «d'embellissement»



Mobilier

Intégrer et harmoniser les mobiliers et objets de services



Éléments inachevés

Prêter attention à la sobriété et à la finition des détails de mise en oeuvre





La démarche soustraction part de plusieurs constats et vise certains éléments singuliers :

> Des impacts liés à la signalétique et à l'apport d'informations :

- La plupart des sites sont dotés d'une profusion de signalétique.
- La multiplication des informations est présente dans tous les sites et touche tous les supports.
- On constate une grande diversité de supports, de formes, représentations et matériaux.
- Certains sites juxtaposent des informations concurrentielles (ex : Lagrasse)
- Certains sites dotés de signalétiques qualitatives (Lastours par exemple) posent la question de la cohérence au sein du Pays Cathare.

> Des aménagements peu intégrés ou impactants :

- Des parkings visibles de loin et depuis les monuments.
- Des aménagements au caractère routier (sols imperméables, enrobé...).
- De nombreux sites intègrent des éléments visant à rendre les lieux moins austères en «verdissant». Cela se traduit par l'intégration de plantes en pots ou la plantation de fleurs contrairement aux lieux (nombreux géraniums par exemple).
- Au sein des parcours et des jardins une tendance à la plantation d'espèces «à la mode» tend à uniformiser les espaces (dans les abbayes en particulier).
- Certains sites proposent également des objets, panneaux ou artefacts à connotations médiévales.
- De nombreux sites souhaitent ajouter davantage de confort en proposant des mobiliers ou objets d'appropriation «domestique» des monuments.

> Des aménagements inachevés ou banalisés

- Quelques réalisations inachevées ou peu qualitatives : emmarchements peu sécurisés, stationnements en enrobé...
- Des défauts importants de finitions
- Des mobiliers du commerce
- Des outils et zones chantiers peu intégrées
- Des fils, cablages, outils techniques apparents
- Des espaces paysagers délaissés ou peu entretenus

> Autres pollutions, situations de dangers ou inconforts :

Certaines pollutions visuelles sont liées à des emprises privées (qualité des clôtures, éléments techniques en toitures, etc.). Il conviendra d'intégrer ces éléments dans le diagnostic afin de trouver une réponse appropriée (agir sur les documents d'urbanisme, négociation à l'amiable, sensibilisation des associations, etc.).

Il s'agira également de repérer toutes les autres pollutions et notamment olfactives et auditives.

Toutes actions intégrées permettant de réduire à la source ou améliorer ces pollutions seront à étudier.

Par ailleurs une expérience mémorable doit garantir un sentiment de sécurité et un confort minimal dans le parcours.

La protection du parcours piéton devra faire l'objet d'une attention particulière : limiter l'impact de l'automobile, limiter les croisements de flux, protéger les endroits dangereux, etc.

Enfin les difficultés trop importantes de parcours devront être supprimées. Sur ce point toutefois, les maîtres d'œuvre devront veiller à conserver le caractère naturel et la simplicité de certains lieux.

Au-delà du risque de sur-aménagement, un certain inconfort, dans la limite de l'acceptable, peut faire parti de l'identité de certains sites -des châteaux en particulier- où l'effort presque sportif de la visite fait parti intégrante de l'expérience.

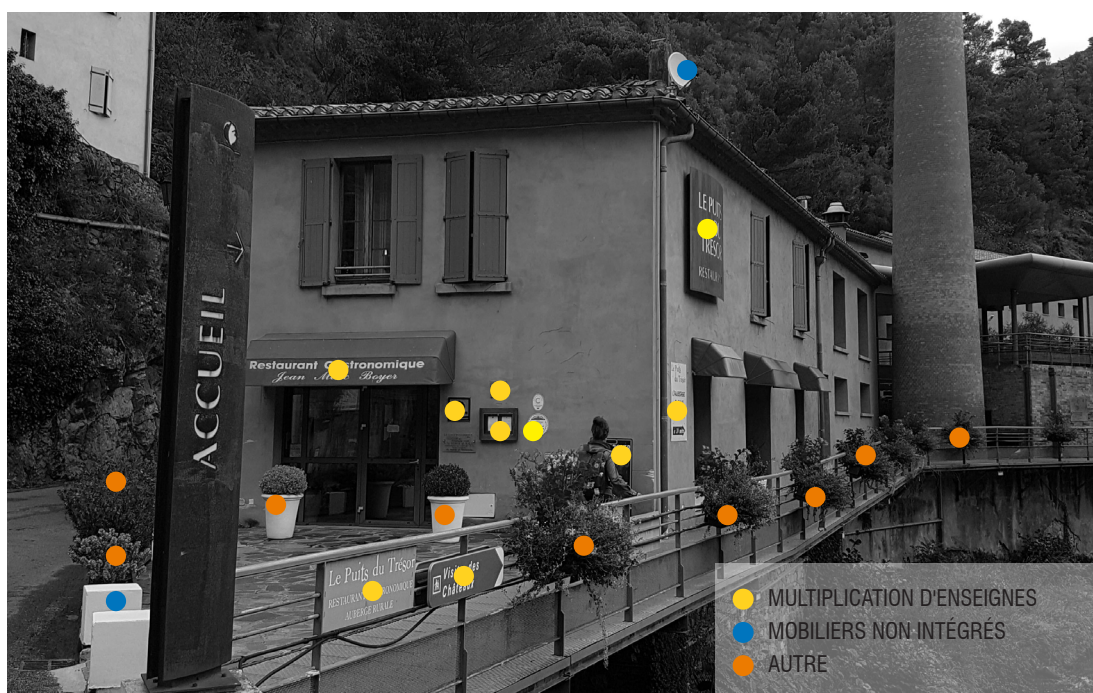


L'EXEMPLE DU PARVIS DE L'ABBAYE DE LAGRASSE

2.2 - UN TRAVAIL SUR LA SOUSTRACTION ET L'EXIGENCE



L'EXEMPLE DE L'ENTREE DU CHATEAU DE QUERIBUS



L'EXEMPLE DE L'ENTREE DES CHATEAUX DE LASTOURS

2.2 - UN TRAVAIL SUR LA SOUSTRACTION ET L'EXIGENCE

EXEMPLE DE QUERIBUS

Queribus fait parti des citadelles du vertige. La perception lointaine et dégagée du château en situation de promontoire participe de l'identité patrimoniale du site. Les vues depuis le château vers le paysage doivent être également préservées.

A ce titre tout aménagement aux abords du château comporte le risque de perturber fortement la perception du monument.

Un premier travail consisterait à supprimer et simplifier les éléments existants : panneaux d'informations, clôtures, etc.

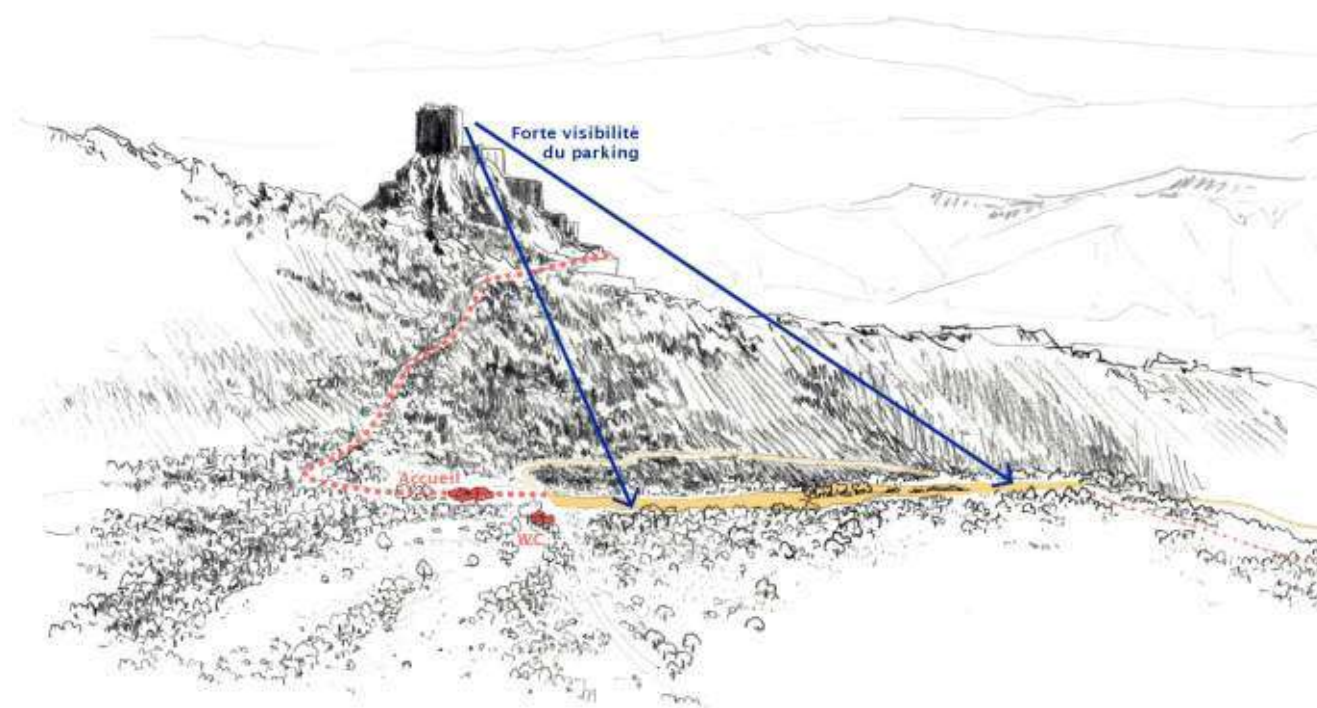
Dans un deuxième temps, un déplacement et une réintégration des programmes est ici nécessaire.

Le stationnement, très visible dans son emplacement actuel, pourrait être déplacé du côté de la route d'accès depuis Cucugnan.

Un parking secondaire pourrait prendre place au pied du château en contre-bas sous un couvert végétal de sorte à s'effacer complètement depuis l'accès piéton et depuis le château en hauteur.

Enfin un travail global sur l'aménagement paysager au pied du château viendrait compléter la démarche : intégration du bâtiment d'accueil dans la topographie, création d'une aire de pic-nique dans des clairières végétales, etc.

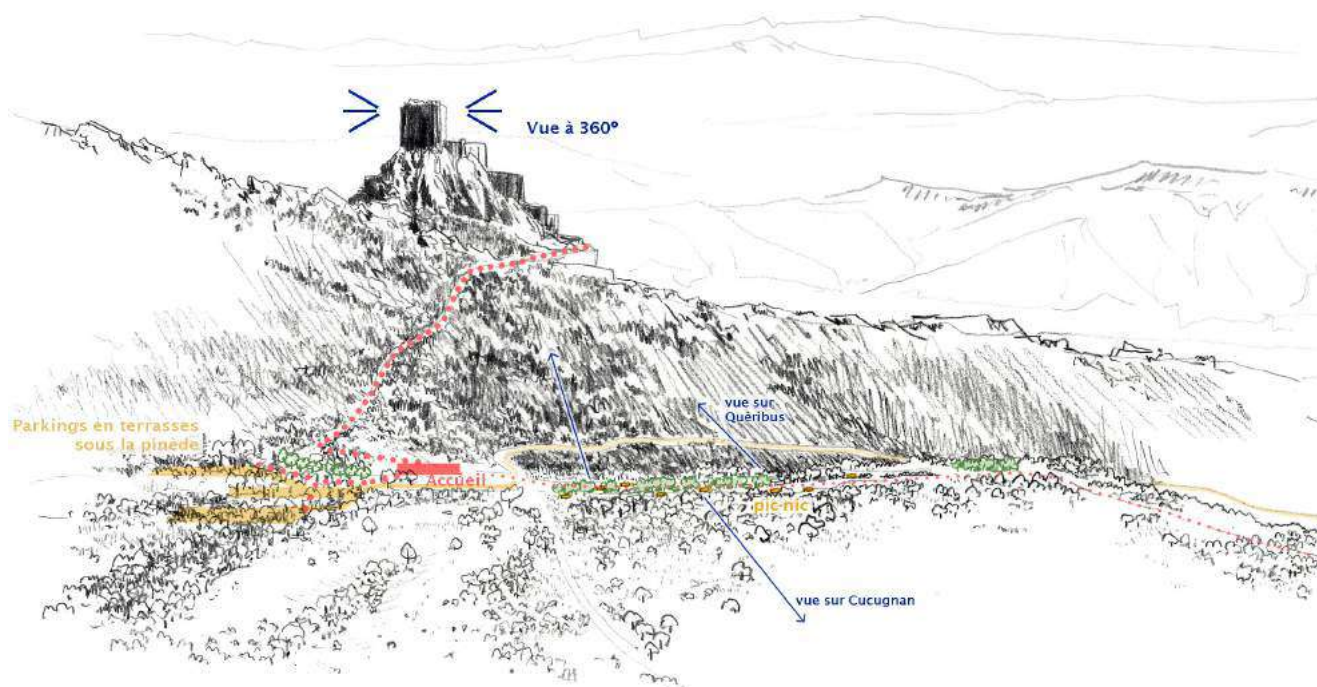
ETAT ACTUEL





*Aire de pique-nique près du château de Queribus
Supprimer le mobilier qui ne dialogue pas avec le paysage*

ETAT PROJETE



2.3 - UNE COHÉRENCE ET UN IMAGINAIRE SUBTILS

La stratégie acte II propose l'intégration de rappels visuels : les «réurrences par touches».

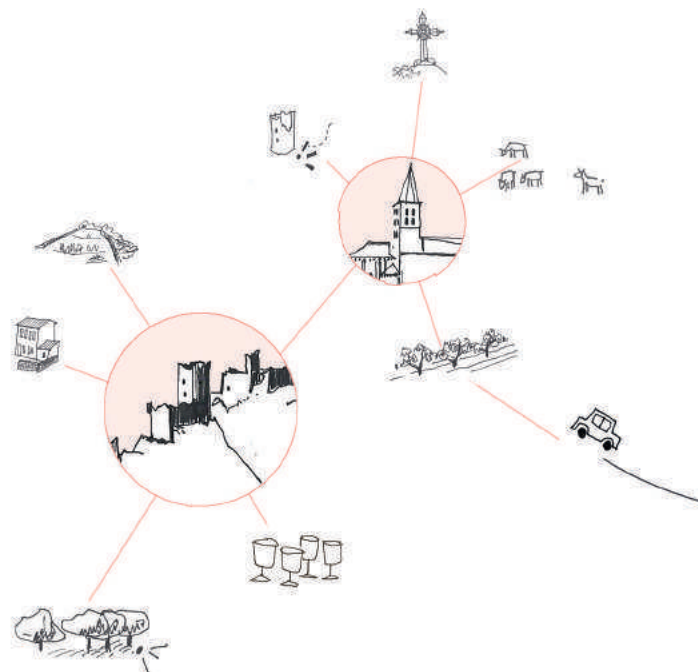
Comme un détail de couture sur un textile, ces rappels permettent de créer des «clins d'oeils» discrets et des renvois à la signature et à l'univers global Pays Cathare sans donner l'impression d'une uniformisation des sites.

Au contraire, ils devront permettre de compléter les sites, en révéler certains détails et la création d'un imaginaire énigmatique des sites du Pays Cathare.

Pour le visiteur ces éléments permettent de rester alerte et dans une attitude d'exploration ludique et détaillée des sites.

Ils peuvent prendre 4 formes : des "cercles" dans les paysages, des "lignes" au sein des aménagements, des "seuils" sur les parvis et entrées majeures et des "veilleuses" sous forme d'illuminations nocturnes.

Enfin, de manière un peu différente, la signalétique complète la démarche de réurrences par touches.



> LES CERCLES :

des aménagements artistiques pouvant faire l'objet d'actions rapides (artistes, auto-construction, workshop étudiants...) ou intégrées aux programmes de maîtrise d'œuvre

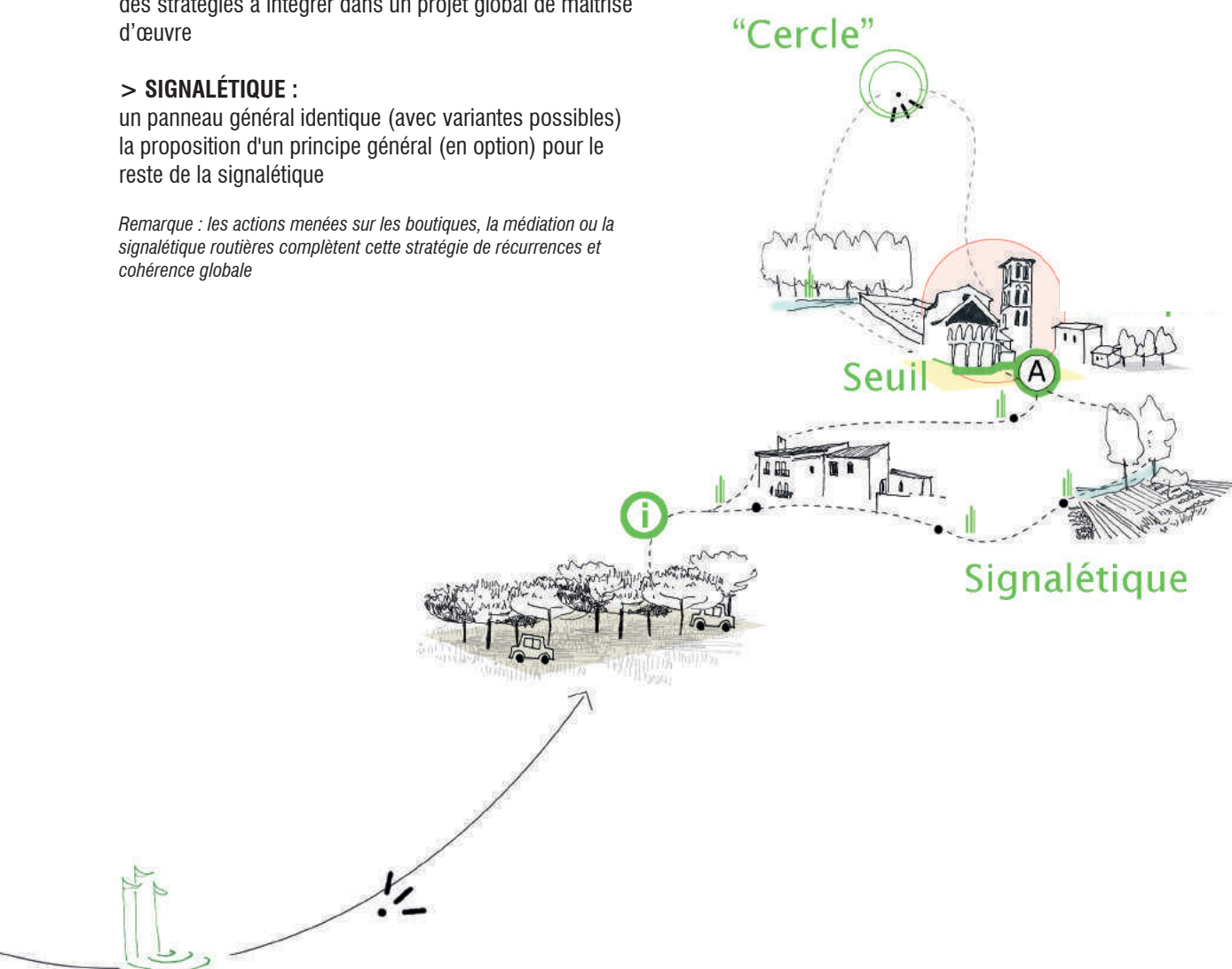
> LES SEUILS, LIGNES ET VEILLEUSES :

des stratégies à intégrer dans un projet global de maîtrise d'œuvre

> SIGNALÉTIQUE :

un panneau général identique (avec variantes possibles)
la proposition d'un principe général (en option) pour le reste de la signalétique

Remarque : les actions menées sur les boutiques, la médiation ou la signalétique routières complètent cette stratégie de récurrences et cohérence globale



LES CERCLES

Le projet propose l'intégration d'aménagements dans les paysages autour des monuments basés sur un symbole simple et universel : **le cercle**.

Il permet dans une démarche «ouverte» de renvoyer, d'évoquer et de décliner la signature Pays Cathare dans une expression pure, reconnaissable par tous, et intemporelle.

Le cercle renvoie à des notions multiples et laissant libre court à l'interprétation de chacun. Il peut notamment signifier la perfection, la pureté, la réincarnation, le ciel ou le rassemblement.

Pour d'autre il évoquera la remontée dans le temps ou l'ouverture vers le grand paysage.

A titre d'exemple, le cercle est une figure qui a été très utilisée dans le mouvement du Land Art.

Le cercle est déclinable à toutes les échelles et pourra prendre des tailles et formes différentes.

Il peut être construit, tracé ou simplement signifié ou esquissé.

Il peut être en pierre, en métal, végétal ou intégré dans le calépinage d'un pavage.

Il faudra veiller toutefois à son intégration subtile afin qu'il ne devienne pas une «recette» d'aménagement contre-nature ou installé de manière trop répétitive.

Les cercles devront privilégier la création de lieux d'arrêt singuliers dans le paysage, permettant une compréhension d'ensemble du site : à la croisée de chemins, vue dégagée sur le monument, lieu stratégique dans le parcours.

PRECONISATIONS

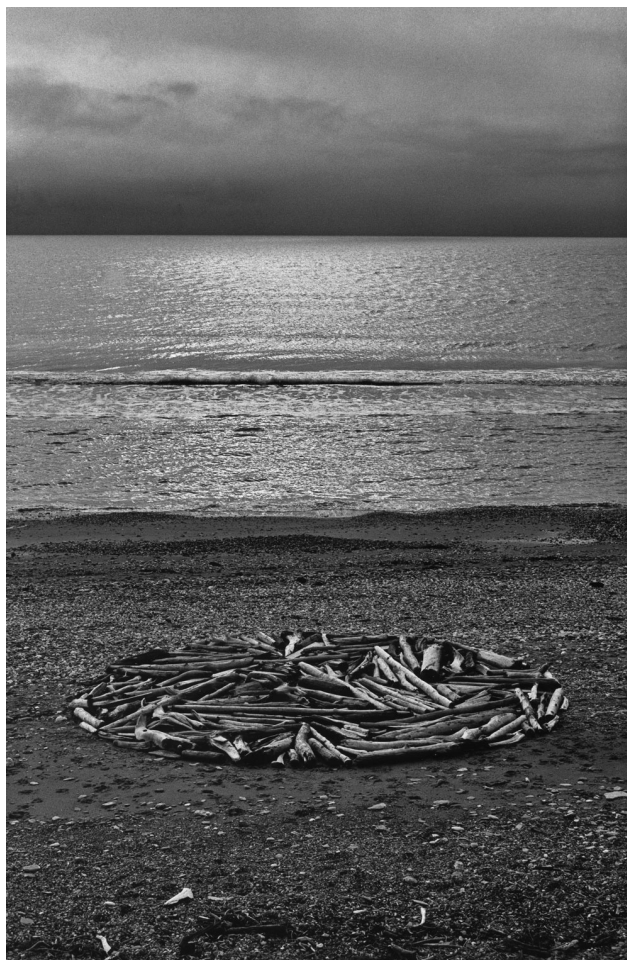
> **Intégrer 1 à 3 cercles par sites élargis**

> **Favoriser les aménagements "non construits"** : tonte ou fauche, récupération de matériaux in situ (bois, pierre...), eau, etc.

> **Expliciter la manière dont le cercle entre "en résonance avec le site"** : au milieu d'un paysage qualitatif, à la croisée des chemins, marque un élément singulier comme un vieil arbre.

> **Intégrer des repères sur, dans ou en dehors du cercle qui indiquent la direction des 18 sites du réseau.**

> **Intégrer des usages de pauses à l'aménagement** : s'asseoir, s'allonger, contempler (eau, land art), jouer.



A circle in Alaska, Richard Long



Rotunda, jardin de Metis, Canada, Citylaboratory arch.



A circle in Huesca, Richard Long



Artwork, France, Henri Olivier



Cadran solaire, auteur inconnu



Greeting to the sun, Croatie, Nikola Basic



The power station, USA, Hockey design group



Land Art, Andy Goldworthy



Arbores Latae, Angleterre, Diller&Scofidio



Zameret Park, Tema paysagiste



VIAPAC, France, David Renaud

LES LIGNES

Les lignes consistent à intégrer une série de rappels à la signature commune sous formes de détails de métal sur l'ensemble du site.

Leur emplacement doit être justifié par la nécessité de marquer ou révéler un élément particulier dans le parcours élargi.

Exemples utilisations possibles :

Lisse, garde-corps, fil d'or, baton de marechal, corniere, seuil, fil d'ariane, caniveau, passage a guet, mat, cadre, mire, cornière, etc.

Les lignes peuvent être employées pour plusieurs usages :

> Orienter :

Sous forme de fil ou de guide, la ligne peut orienter ou créer un lien entre des lieux particuliers.

> Révéler :

La ligne peut être employée pour révéler une trace : un ancien mur, un ruisseau enfoui, une ancienne limite parcellaire.

> Souligner :

La ligne peut être utilisée pour souligner un détail : une ligne topographique, un angle, un caniveau, etc.

> Marquer :

La ligne peut être utilisée pour marquer un seuil entre deux lieux ou deux espaces.

PRECONISATIONS

- Un matériau unique par petites touches : les références et finitions précises seront précisées en discussion avec les maitre d'oeuvre en charge du premier site.

Il s'agira d'éléments métalliques dont la teinte sera précisée (bronze, or, laiton...).

- 5 à 10 éléments par sites élargis

- Uniquement des éléments filaires fins.

- Plus l'éléments sera long et plus il devra être fin et discret.

- Ces éléments ne devront pas être trop visibles (2ème lecture). Une utilisation surprenante sera recherchée.

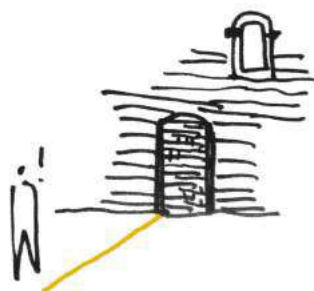
- Ces éléments pourront éventuellement être gravés, poinçonnés, sérigraphiés, afin d'y intégrer symboles ou indications discrètes.



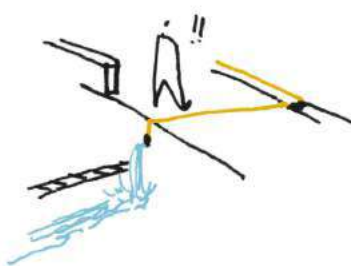
Fil d'or à Tournai - ANMA



ORIENTER



RÉVÉLER



SOULIGNER



MARQUER

LES SEUILS

Les seuils consistent à intégrer un traitement particulier des lieux suivants :

- Les entrées des sites élargis :

Un relief au sol ou un élément de paysage discret.

- Les entrées des parkings :

Un relief au sol permettant de créer un léger bruit (béton scié, engravure, reliefs...).

- Les parvis des monuments :

Des marques gravées dans le sol. Ces marques ou symboles tout en restant discrète devront intriguer le visiteur qui les découvre et concerner un élément du paysage, de l'histoire du lieu ou de l'architecture du monument (motif ornemental d'une colonnade, citation ancienne, personnage célèbre, etc.).

Remarque : ce traitement pourra éventuellement être repris de manière discrète (taille réduite, rappel discret..) dans des endroits stratégiques du parcours.

PRECONISATIONS

- des éléments ton sur ton ou à faible contraste.
- des éléments discrets et localisés (pas d'effet de motif répétitifs, ou formant calepinage de sol)
- pour les parvis, intégrer des symboles liés au paysage, à l'histoire ou à l'architecture du site.



Marques sur le parvis de St-Papoul



Anse de Paulliles - Alep paysage

LES VEILLEUSES

Les veilleuses consistent à intégrer des rappels lumineux pour tous les monuments.

L'enjeu ne consiste pas à éclairer les monuments eux-même mais d'intégrer une démarche poétique et évocatrice qui joue avec les positions et le paysage des monuments.

Ce principe devra faire l'objet d'une étude spécifique accompagnée d'un professionnel compétent. Seul un éclairage LED alimenté par l'énergie solaire est recommandé.

La proposition décline deux principes différents pour les abbayes et les châteaux.

> Un «point lumineux» pour les châteaux : la proposition des concepteurs devra être basée sur l'intégration d'une source lumineuse unique.

La lumière pourra être intégrée :

- soit à l'intérieur du château de sorte à signifier une «présence vivante».

- soit en hauteur évoquant plutôt un repère telle une étoile.

Cette dernière proposition devra faire l'objet d'une attention particulière si elle nécessite la création de mats ou supports visibles.

> Une série de «points lumineux» pour les abbayes.

La proposition consiste à intégrer plusieurs points lumineux au sol, dans et aux abords des abbayes.

La perception de la lumière et l'intégration totale des supports d'éclairage devront faire l'objet d'une attention particulière.

Les lumières devront jouer avec le monument mais aussi le paysage (arbres, murets, cours d'eau, etc.).

La lumière et la couleur des sources lumineuses peut éventuellement varier de manière douce (pas de changements intempestifs, lumières clignotantes, etc.) à la condition d'être justifiée par un élément du site (en fonction du vent, des saisons, de la pression de l'air, etc.).

PRECONISATIONS

- Utilisation d'éclairage LED + capteurs solaires

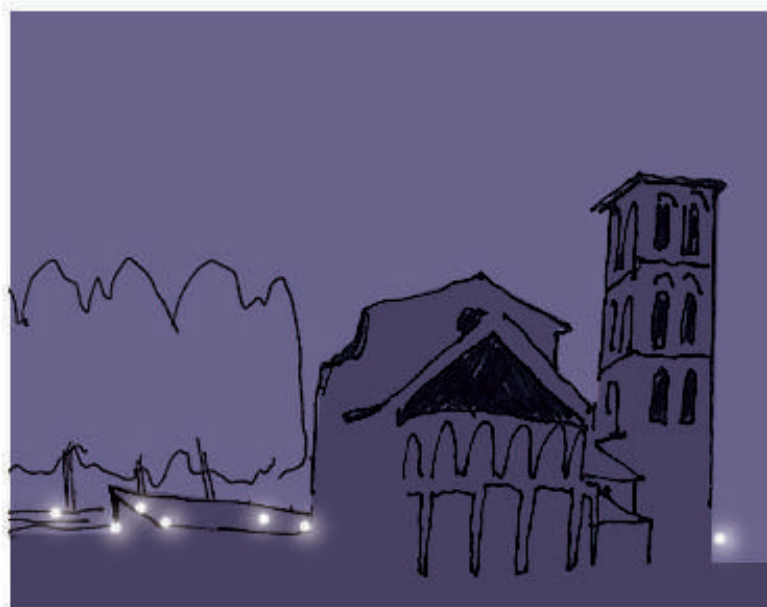
- Un point lumineux pour les châteaux

- Une série de points lumineux pour les abbayes

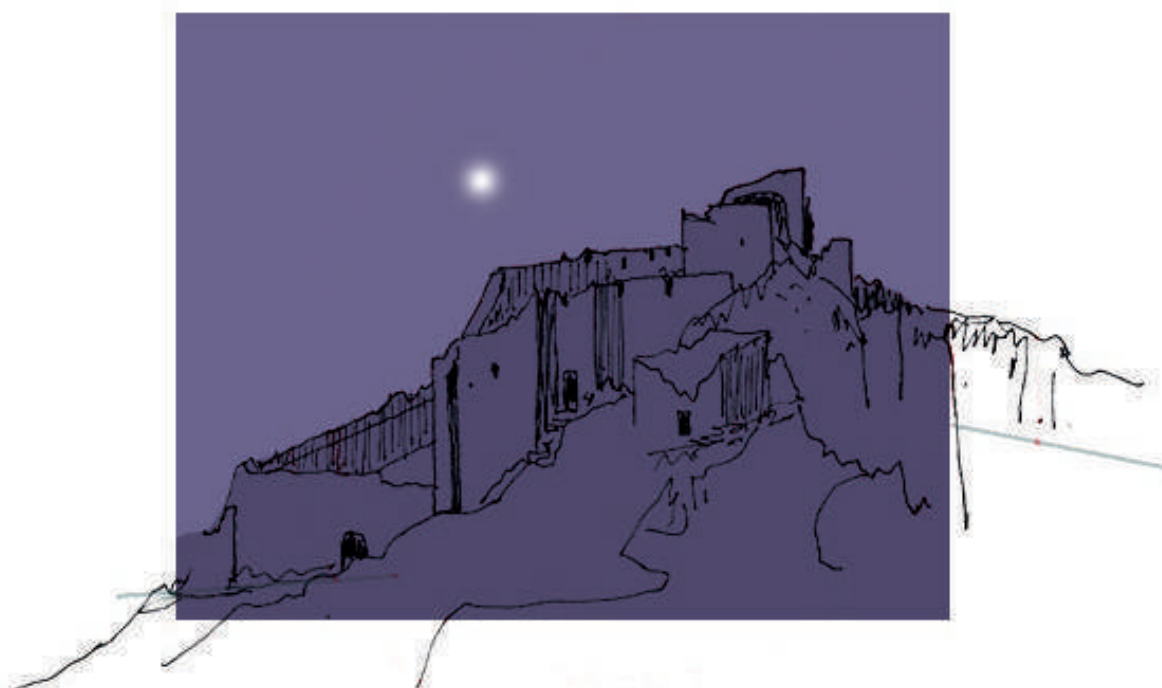
- Couleur ou variation lumineuse à préciser (en fonction du vent ou des saisons par exemple)



*Mise en valeur du patrimoine industriel,
Emsher Park, Ruhr*



LES ABBAYES



LES CHÂTEAUX

2.4 - DES AMÉNAGEMENTS SOBRES ET INVISIBLES

La signature de l'acte Il Pays Cathare repose donc sur une forme de mesure dans la manière d'intervenir sur les sites.

En essayant de supprimer les pollutions et d'épurer les sites au maximum ; en trouvant une manière douce et peu impactante d'intégrer chaque site dans un réseau commun.

Toutefois certains éléments doivent pourtant être rajoutés. Il peut s'agir d'un banc, d'un auvent, d'une fontaine, d'un nouveau bâtiment d'accueil ou d'un nouveau chemin d'accès.

La charte souhaite éviter le sur-aménagement, l'utilisation d'écritures contemporaines marquées qui seraient rapidement datées, l'ajout d'éléments en contraste avec le paysage, les impacts sur les sols et les écosystèmes existants.

L'objectif n° 4 repose donc sur plusieurs principes visant à limiter au maximum les impacts de tous les aménagements sans exceptions :

> Limiter au maximum les nouveaux apports extérieurs : privilégier l'utilisation ou la réhabilitation de l'existant. C'est par exemple valable pour un banc qui peut profiter d'un muret ou d'une différence de niveau, un abris ou un bâtiment.

> Utiliser au maximum les ressources locales et le réemploi : assemblage de pierres in situ par exemple.

> Proposer des aménagements «sur-mesure», «invisibles» et «ultra-contextuels». Eviter également les éléments standardisés ou internationaux qui tendent à lisser et banaliser les sites.

> Eviter au maximum l'apport de nouveaux réseaux et éléments techniques et utiliser au maximum l'énergie solaire (nouvelle génération de capteurs discrets et performants).

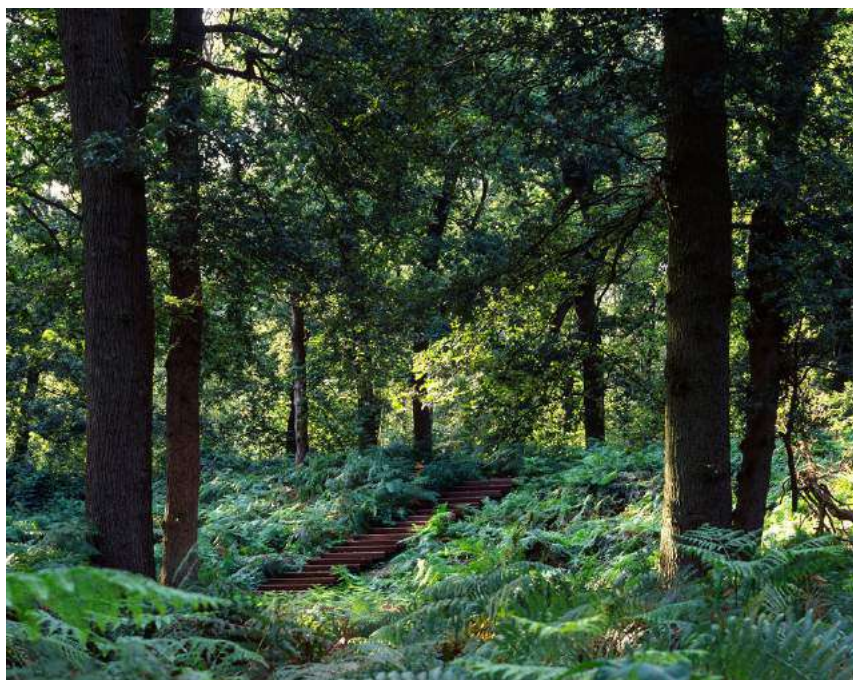
PRECONISATIONS

- Limiter au maximum les apports extérieurs, privilégier l'utilisation ou la réhabilitation de l'existant, nouveaux mobiliers, nouvelles constructions

- Favoriser les ressources et matériaux locaux, le réemploi et l'économie de moyens

- Faire des aménagements «sur-mesure» et «invisibles»
en fonction du contexte (génie du lieu) : paysage, vents, histoire, perspective, etc.

- Utiliser l'énergie solaire



Stronghold Grebbeberg, M. Van Gessel



Cap de Creus, EMF

2.5 - DES VALEURS DE PARTAGE ET DE SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une proposition visant à réinventer une forme d'urbanité fragilisée par le contexte économique du Pays Cathare.

L'acte II peut être une occasion d'engager une réflexion ouverte, sur le long terme, concernant l'offre de services et commerces minimum permettant la création de véritables lieux refuges à destination des touristes mais aussi des habitants.

La stratégie "pause et partage" se base sur la nécessité de réinventer en milieu rural des programmations mixtes qui mutualisent des usages perçus normalement comme séparés ou incompatibles (ex : mairie + poste + épicerie).

Dans le détail il est possible d'aller assez loin dans le foisonnement et la mutualisation d'emplois et espaces.

La création de tel programmes mixtes émergent dans les métropoles (cafés hybrides, conveniences store, etc.) mais aussi les territoires ruraux tels que le Vorarlberg en Autriche ou la région de Brandenburg en Allemagne (projet Grosse Emma).

Il s'agirait ainsi de mutualiser les énergies du développement rural (tels que les projets LEADER par exemple) et du développement touristique.

Objectifs :

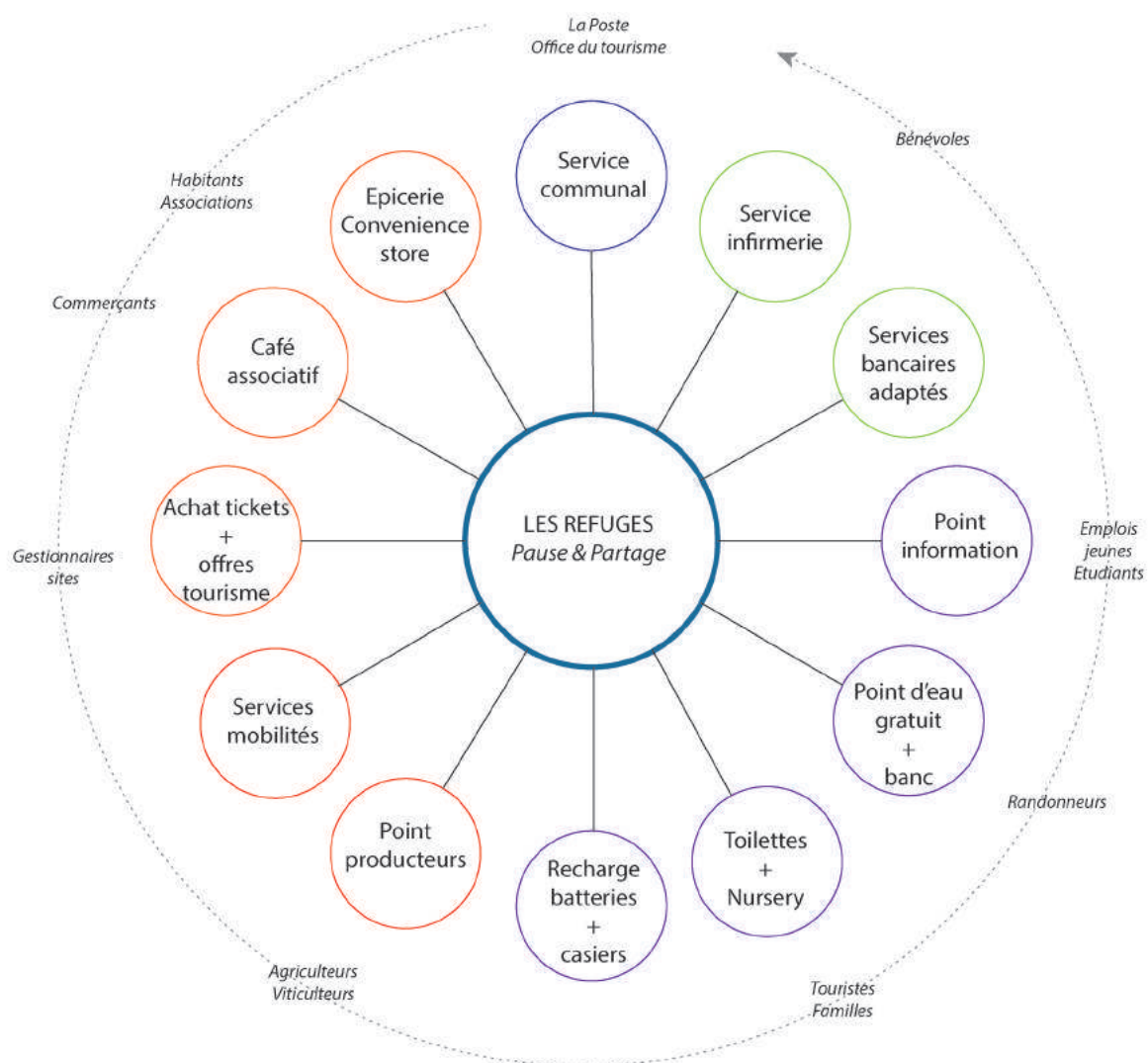
- > Accompagner la création de lieux pérennes avec services aux touristes et habitants**
- > Offrir des lieux d'arrêt et de partage agréables (faire véritablement profiter de la beauté du Pays)**
- > Favoriser une mixité de programmes pour mutualiser et pérenniser des emplois (emplois locaux, réinsertion, étudiants, associations, bénévoles, etc.)**

3 types d'intégration possibles :

- Intégration en priorité au sein de bâtiments existants ou à réhabiliter (extension possible).**
- Intégration d'un espace supplémentaire à l'espace d'accueil.**
- En cas d'impossibilité, intégration dans des programmations mobiles : Tentes mobiles, food truck, etc.**



Un bâtiment communal en face de l'abbaye de St-Papoul



Principe de mutualisation et d'agrégation de services



Abbaye de St-Papoul

Ce chapitre définit un cadre général et qualitatif concernant les grands thèmes et contenus des parcours élargis. Il doit être associé à un travail précis d'analyse des possibilités et de l'identité de chaque site et situation afin d'intégrer au mieux ces différentes préconisations.

Il permet de décrire : une stratégie générale, les éléments à éviter, la philosophie des aménagements, des préconisations singulières et des références inspirantes.

Les préconisations singulières intègrent, dès que possible, plusieurs alternatives sous forme de «gradient». Il s'agit de cas de figures types à décliner visant à montrer les différentes attitudes possibles pour chaque site.



Les orientations particulières de la charte

3

Les stationnements	3.1
Les cheminements	3.2
Les sols urbains	3.3
Les bâtiments d'accueil	3.4
Les stations	3.5
Les portes	3.6
La végétation	3.7
La signalétique	3.8

3.1 - LES STATIONNEMENTS

Le parking doit faire partie intégrante du parcours de visite. La qualité des aménagements doit permettre sa «disparition» hors saison en particulier.

STRATÉGIE GENERALE DE L'INTERVENTION

Sur-mesure. En fonction de chaque site.

La stratégie générale consiste à déporter les parkings du pied des monuments afin d'élargir le parcours de visite et diminuer l'impact visuel du stationnement. Un parking minimal dédié aux PMR (+ dépose minute) sera prévu au pied du monument. Sa conception et son intégration sera particulièrement soignée et en continuité avec l'espace public.

Plusieurs usages de stationnement sont ainsi différenciés : parkings visiteurs (parking principal), cars, PMR, dépose-minute, événements et affluence exceptionnelle, et habitants.



Sous les oliviers, le parking est invisible
parc archéologique de Beit Guvrin, Israël | Aronson

ELEMENTS A EVITER

- ☐ . La visibilité du parking depuis le monument
- ☐ . L'enrobé noir : le revêtement du parking relève de l'espace naturel ou urbain mais pas de la voirie
- ☐ . Les sols imperméables
- ☐ . Le marquage des places trop contrasté (ex : peinture, le marquage intégral des places (marquer que le coin ou une ligne partielle), le marquage par des éléments en relief
- ☐ . Les parkings trop importants sans redécoupages

ATTITUDES

- | | |
|------------|---|
| SOBRIÉTÉ | le parking est invisible de loin, et indétectable quand il n'est pas utilisé |
| EXIGENCE | le parking est déporté du monument. Un sentier réservé aux piétons permet d'y accéder |
| IMAGINAIRE | la visite commence dès qu'on descend de voiture |

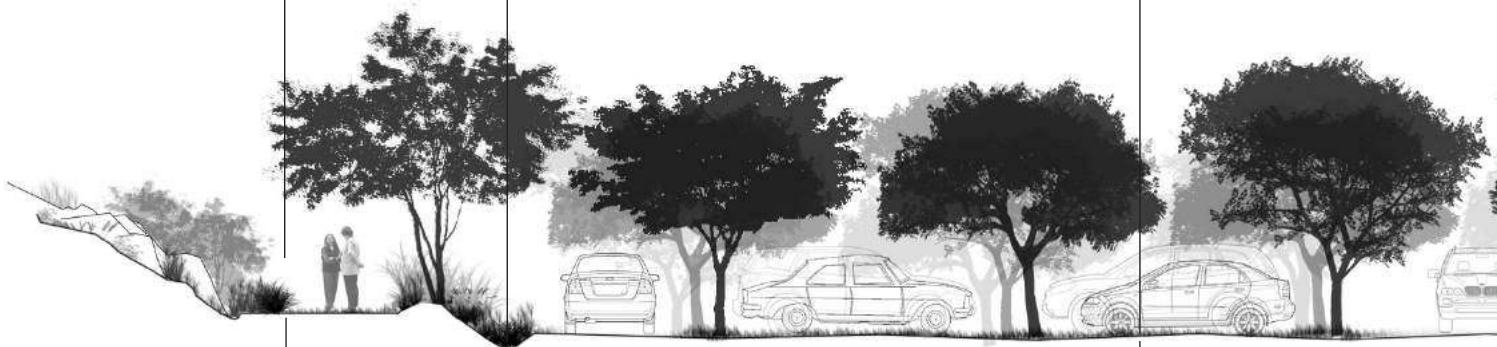
PRECONISATIONS SINGULIERES : les parkings aux abords de villages

Typologie agricole pour des parkings en limite de village. Une trame plantée régulière organise les stationnements. Les espèces et les techniques de plantation sont une célébration des savoir-faire agricoles locaux.

cheminement
piéton séparé

récupération des
eaux pluviales

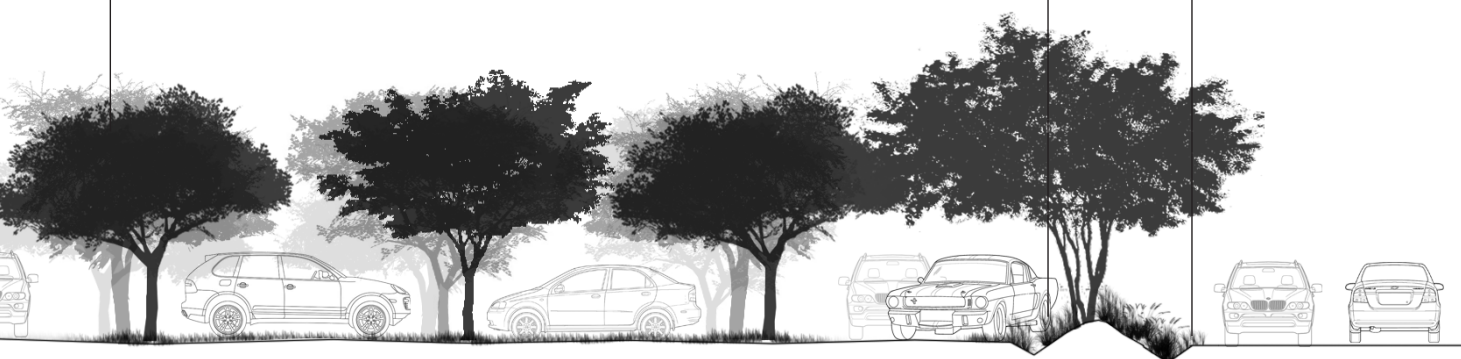
sol semi-perméable



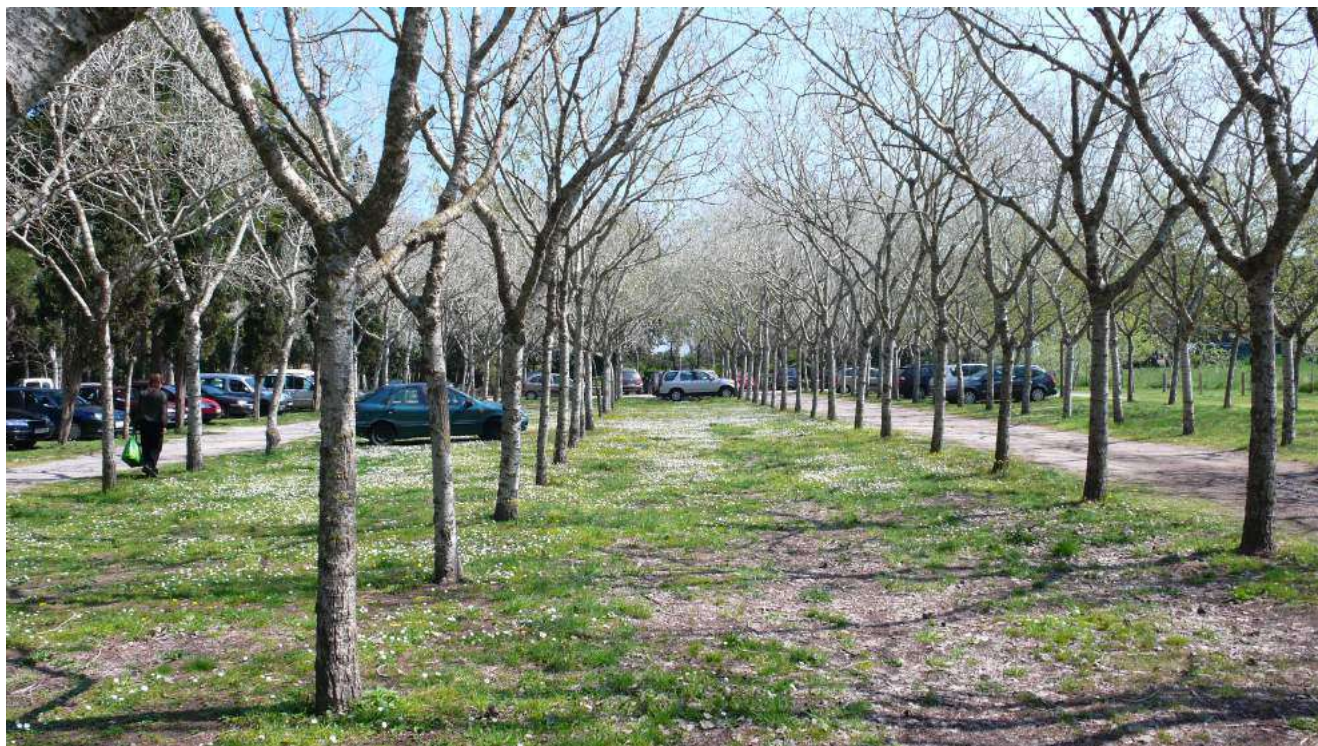
trame plantée 6x6m
espèces productives locales : pinus pinea, olea, prunus...

bien définir les limites

marquer le seuil



DES RÉFÉRENCES INSPIRANTES



Parking-verger : prunus en trame de 6x6m et sol terre/pierres
Sant-Martí-d'Empuries, Catalogne



Parking-oliveraie : stationnement sous
un ancien champ d'oliviers
parc archéologique de Beit Guvrin, Israël | Aronson

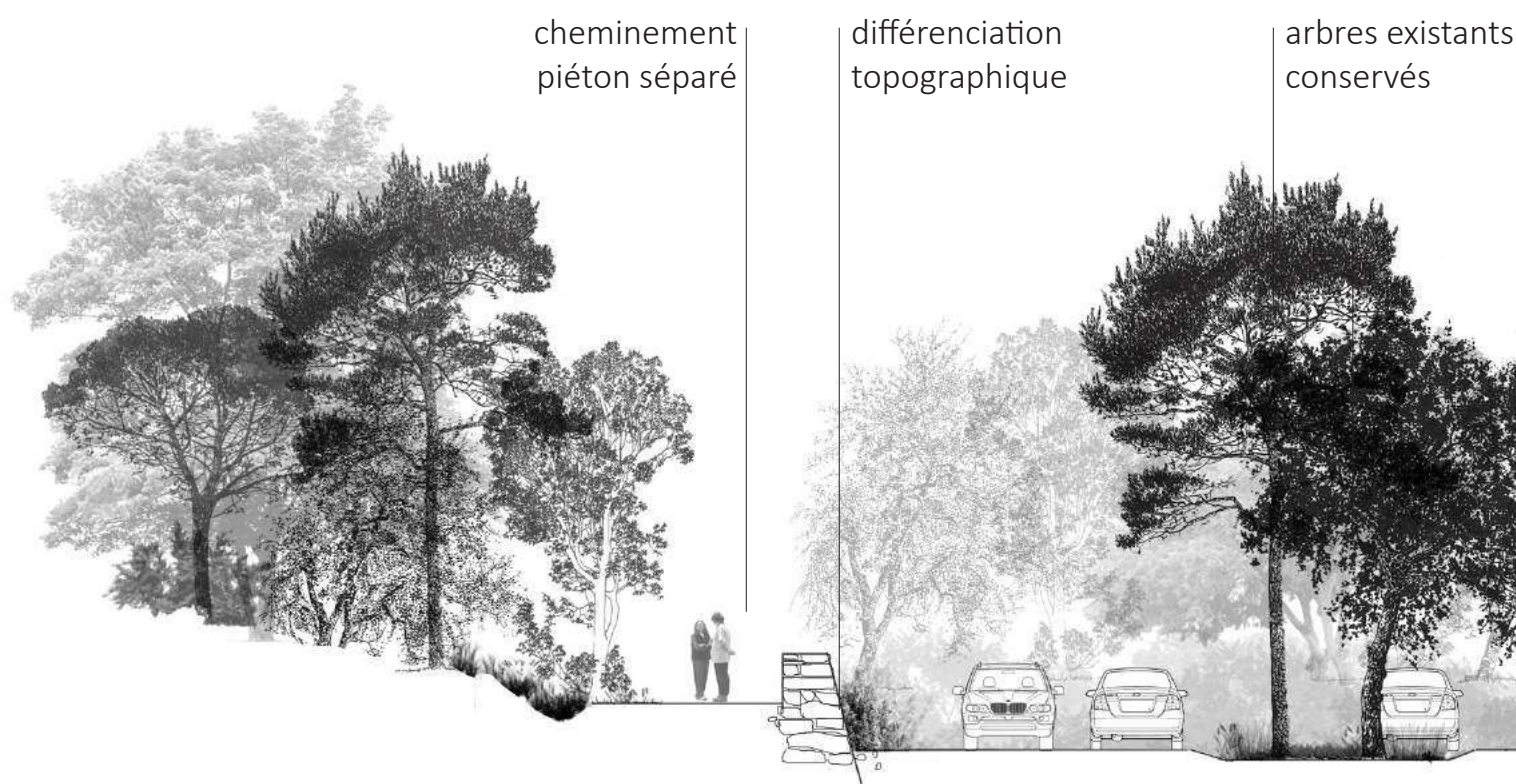


Parking-treille : vigne conduite en espalier
Babylonstoren, Cape Town, Afrique du Sud



PRECONISATIONS SINGULIERES : les parkings au sein d'espaces «naturels»

Typologie en “poches” pour des parkings dans les espaces naturels. Les stationnements sont compartimentés et séparés par des haies et/ou des murets. Les arbres existants sont conservés, les espèces plantées sont forestières et locales.



Typologie en poche : les stationnements sont compartimentés

haie mixte d'essences
forestières locales

bien définir les limites

marquer le seuil



DES RÉFÉRENCES INSPIRANTES



Des alignements d'arbustes séparent les poches de stationnement, quelques arbres isolés confèrent de l'ombre .
Site de Paulille, France



Des haies mixtes compartimentent les poches de stationnements à raison d'une vingtaine de places chacune.
parc archéologique de Beit Guvrin, Israël | Aronson



Des murets pour séparer les terrasses de stationnement et libérer un cheminement piéton.
parc archéologique de Beit Guvrin, Israël | Aronson

3.2 - LES CHEMINEMENTS

Le cheminement participe à faire de la visite une expérience mémorable. Son tracé permet de mieux découvrir le site. La qualité et l'épuration des aménagements permet au visiteur de marcher au plus près du paysage, du monument.

STRATÉGIE GENERALE DE L'INTERVENTION

Parcours élargi : tracé sur mesure. En fonction de chaque site.

Déporter le parking et repenser le parcours de visite doit permettre d'agrandir l'échelle du site, d'améliorer la lisibilité du monument et de valoriser les autres points d'intérêts (village, musée, cours d'eau, points de vue,...). Plus la variété des espaces traversés sera grande, plus le parcours sera mémorable.

La matérialité du chemin est particulière à chaque site.
Pas d'addition : pierre locale, pierre locale concassée, ou similaire.

ELEMENTS A EVITER

- ☐ . La coprésence voitures-piétons
- ☐ . La démultiplication des matériaux de sol
- ☐ . La banalisation du cheminement par l'application d'un vocabulaire domestique ou standard
- ☐ . un parcours monotone

ATTITUDES

SOBRIÉTÉ

chemin intégré, pas de banalisation, pas de domestication

EXIGENCE

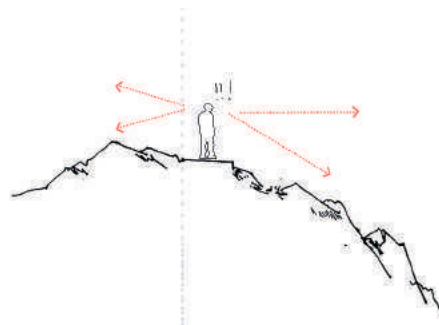
séparation des circuits piétons et véhicules. différents niveaux d'accessibilité

IMAGINAIRE

un parcours séquentiel, cacher / dévoiler le monument

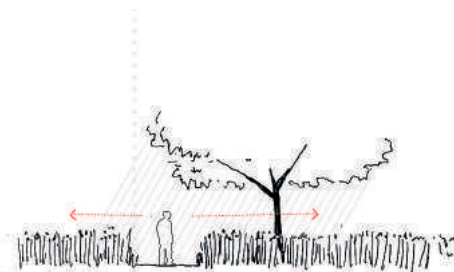
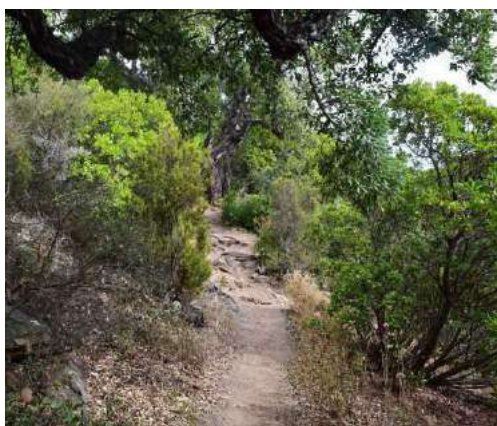
PRECONISATIONS SINGULIERES : mettre en valeur les éléments structurants du parcours

ROCHES



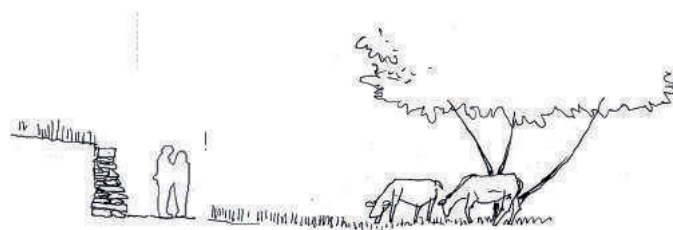
surplomb et ligne de crête

BOIS ET PRAIRIES



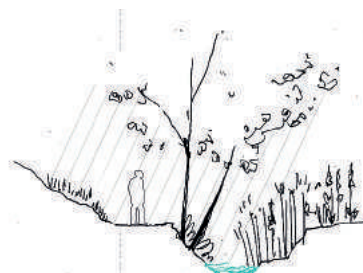
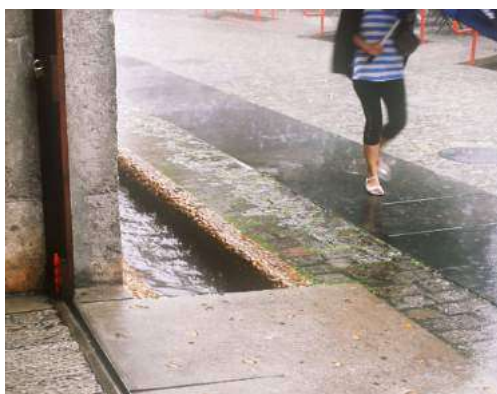
traverser les espaces ouverts
autant que possible accompagné de
l'ombre

MURS

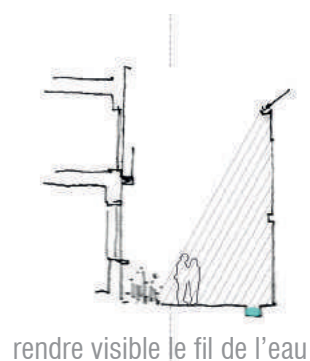
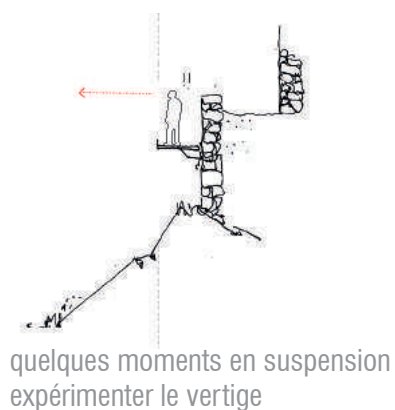
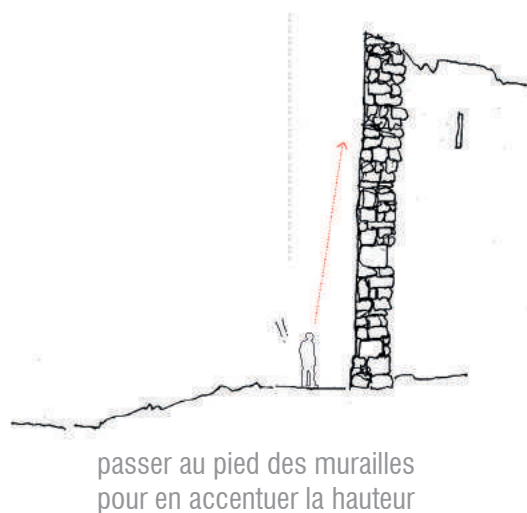
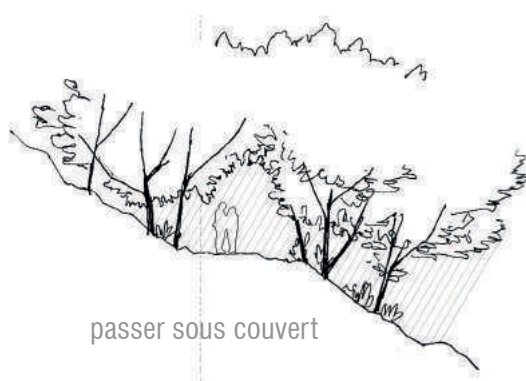
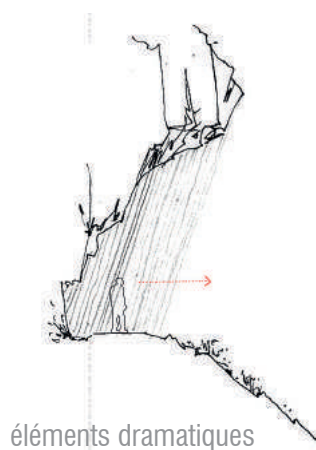


longer les murs des restanques

EAU

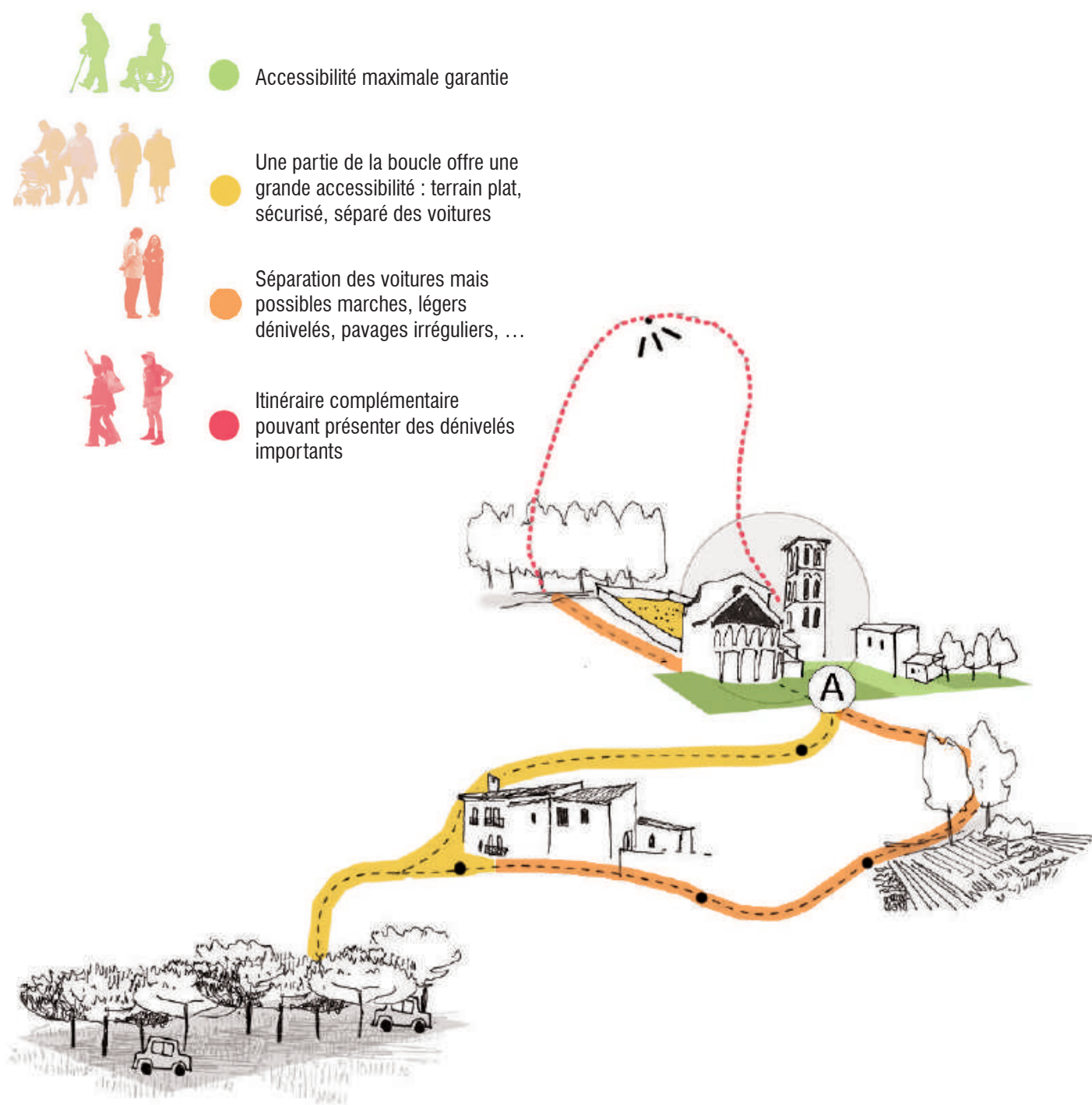


passer par les berges des ruisseaux,
chemins naturellement plats

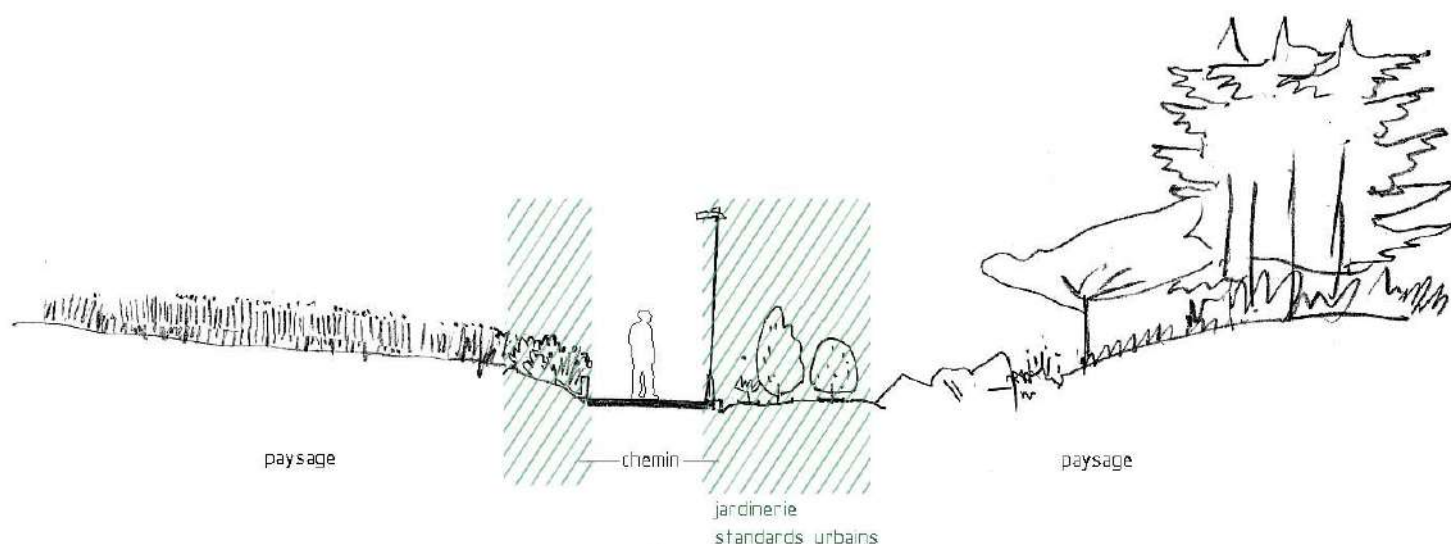


PRECONISATIONS SINGULIERES : varier les niveaux d'accessibilités (intervention minimale)

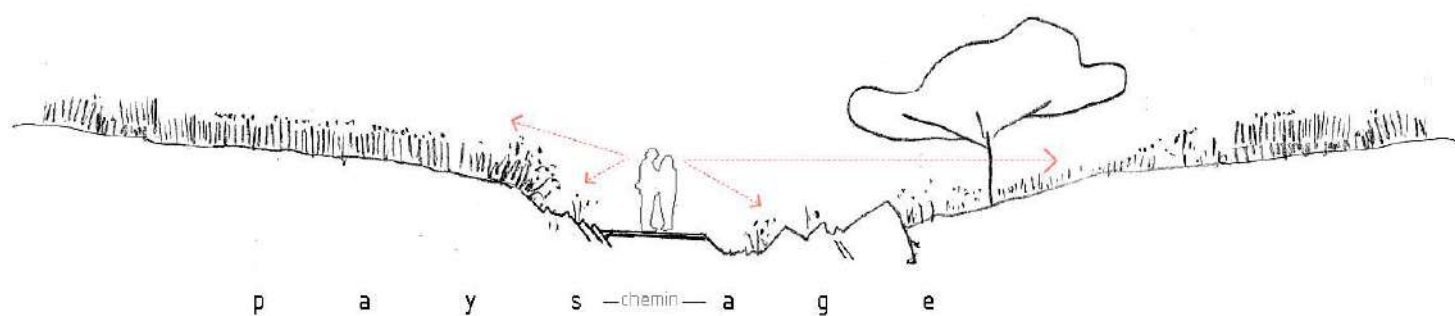
Tous les chemins n'offrent pas le même degré d'accessibilité, mais tous offrent une qualité de parcours - intérêt, diversité,... - et de sécurité - séparation piétons / voitures,...



PRECONISATIONS SINGULIERES : traitement des abords des chemins



A éviter : accompagner les chemins d'une végétation spécifique ou standardisée



Conseillé : continuité du paysage jusqu'en limite du chemin, délimitations possibles par des éléments du paysage (eau, pierre, densité végétale)

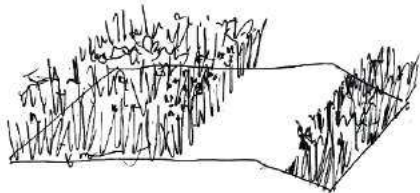
PRECONISATIONS SINGULIERES : typologies de marquage des cheminements

Comment marquer le cheminement ?
Différentes intensités d'aménagement
selon la hiérarchie des chemins

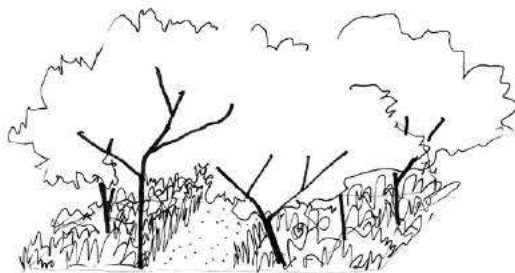
Enlever...



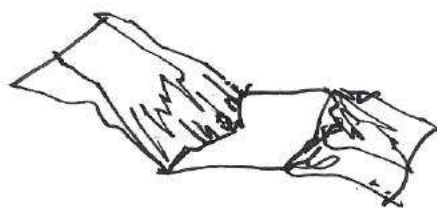
ENLEVER



marquer

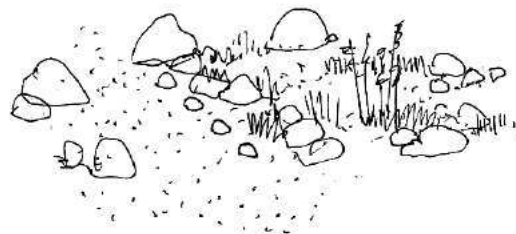


ouvrir

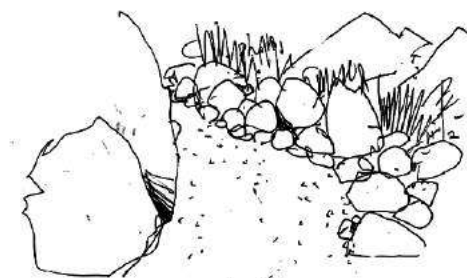


nettoyer la roche

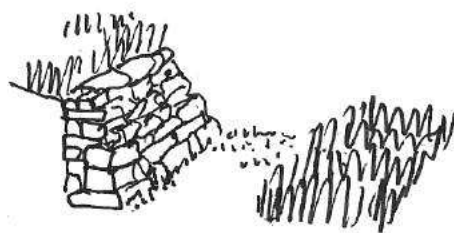
ORDONNER



des pierres à intervalle régulier



des pierres rangées



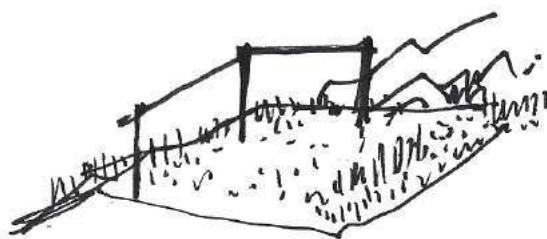
des pierres en mur

→ ... ajouter a minima

AJOUTER PONCTUELLEMENT

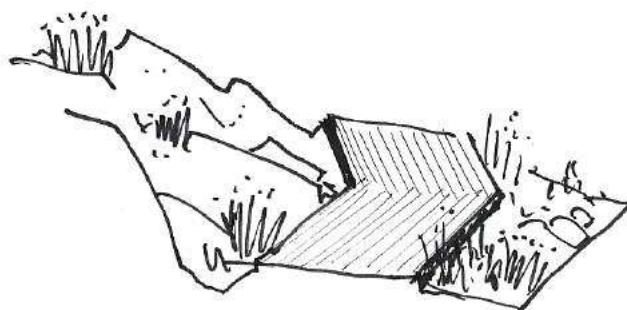


un guide

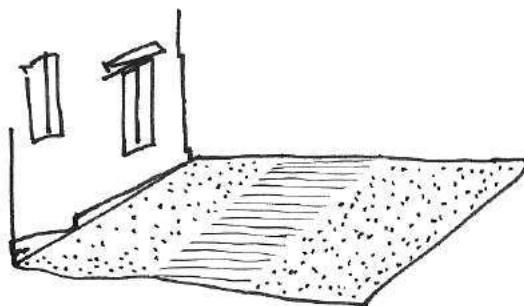


un garde-corps

AJOUTER



un revêtement intégré en couleur et texture,
avec une géométrie propre



sol continu, avec un changement
de texture

DES RÉFÉRENCES INSPIRANTES



Un chemin de crête est ouvert par simple tonte régulière.
Prats de Pedreres, Girona, Catalogne | EMF



Les pierres ordonnées à intervalle régulier balisent le chemin.
Parc National de Joshua Tree, États-Unis



À chaque croisement, une lisse guide le visiteur.
Cap de Creus, Catalogne | EMF



La matérialité du chemin est intégrée (texture, granulométrie, couleur) mais sa géométrie est franchement affirmée.
Cap de Creus, Catalogne | EMF

3.3 - LES SOLS URBAINS

Un travail en mono ou bi-matérialité sur la pierre locale, pour créer des sols continus qui rendent visible la conduite de l'eau et effacent la présence des véhicules.

STRATÉGIE GENERALE DE L'INTERVENTION

Les sols urbains, à dominante minérale font partie intégrante de la qualité des parcours élargis : placettes, cours etc.

Le traitement de quelques points singuliers au sein des villages doit permettre de réinsérer les ensembles villageois comme partie intégrante de la visite des monuments.

Il n'est pas attendu une équivalence formelle entre le village et le monument. Il faudra toutefois veiller à une forme de cohérence et une approche contextuelle (matériaux locaux, techniques de mise en oeuvre spécifique, etc.).



Parvis de Saint-Papoul

ELEMENTS A EVITER

- ☐ . La démultiplication des matériaux (pas plus de 2 revêtements différents maximum)
- ☐ . L'usage de pierres exogènes
- ☐ . La multiplication d'éléments verticaux, émergences et changements de niveaux
- ☐ . L'usage du vocabulaire routier : marquages au sol, enrobé, panneaux de circulation, bordures et mobiliers standards, etc....

ATTITUDES

SOBRIÉTÉ

mono ou bimatérialité, pas d'émergences verticales, sol continu

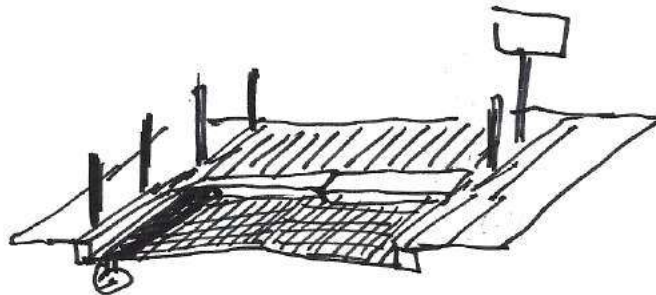
EXIGENCE

des matériaux locaux et une mise en oeuvre soignée

IMAGINAIRE

des sols singuliers, différents des voiries standards, qui peuvent intégrer des détails tels rigoles, marques, empreintes, fils,

PRECONISATIONS SINGULIERES : principe d'aménagement des sols urbains



Configuration à éviter :

distinction entre trottoir et chaussée,
profusion de mobiliers et de signalétique,
multiplication des revêtements



Limiter les émergences
et éléments verticaux

Sol continu : limiter
les décrochés. Les
changements d'usages
sont matérialisés par
le calepinage ou des
variations de texture

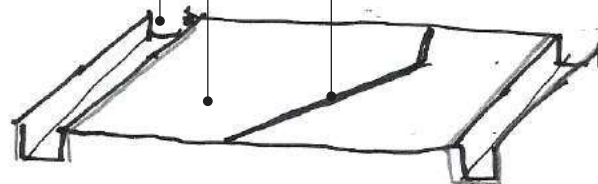
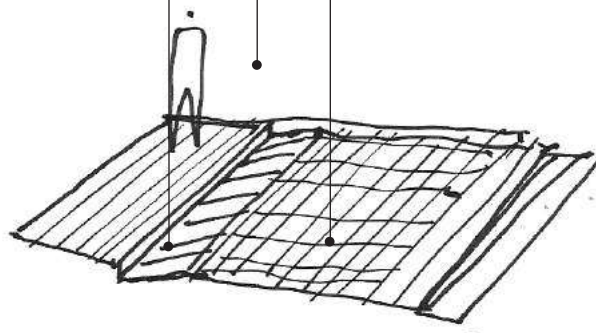
Dévoiler la présence de l'eau :

caniveaux, rigoles, seuils,
déversoirs, biefs...

Considérer le rapport aux façades
selon le contexte urbain : continu,
ou décollement, ou plantations, ...

Équilibre entre techniques
traditionnelles de pavage et
exigences d'accessibilité et
de confort

Les lignes et les seuils :
possibilité d'intégrer
des marquages au sol



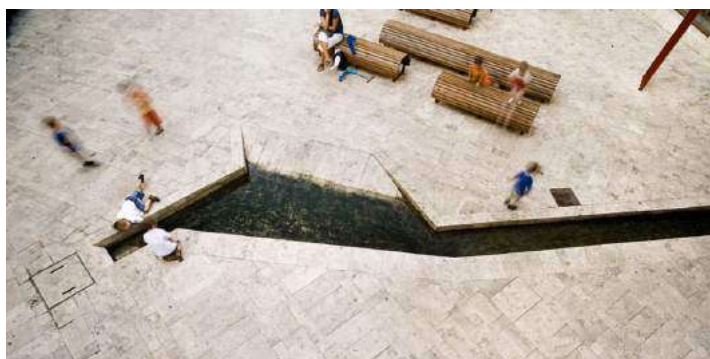
DES REFERENCES INSPIRANTES



Intégration d'un fil métallique dans un pavement continu
St Plechelmus Square, Oldenzaal, Pays-Bas | Bureau B+B



Mono-matérialité : un sol continu, où seul l'arc du
calepinage révèle la contemporanéité de l'aménagement
Monells, Catalogne | Fuses i Viader



Conduite de l'eau : la fontaine n'est pas un élément rajouté
mais une découpe du sol
place de la Vieille Ville, Banyoles, Catalogne | Mias architects



Un sol en pierre locale concassée
Castillo de Oria, Almeria, Espagne | mn arquitectos

3.4 - LES BÂTIMENTS D'ACCUEIL

Un travail tout en détails sur l'existant, une intégration totale des nouveaux bâtiments, un dialogue subtil avec les singularités du contexte (pente, mur, vue...).

STRATÉGIE GENERALE DE L'INTERVENTION

Peu de sites seront concernés par la création de bâtiments neufs.

De ce fait, il est proposé de se concentrer sur des projets de rehabilitation ou en continuité de l'existant. Une intégration totale des bâtiments est préconisée dans les autres cas en considérant des projets qui devront tendre vers une forme «d'invisibilité».

Il faudra par exemple profiter et épouser autant que possible une topographie, ou proposer un bâtiment mimétique qui joue avec son environnement.

L'utilisation du bâtiment hors saison devra également être prise en compte.

ELEMENTS A EVITER

- ☐ L'utilisation de plus de 2 matériaux hors vitrage

Les garde-corps vitrés

- ☐ Les formes double peaux

- ☐ Les couleurs vives ou contrastées avec l'environnement

- ☐ Les porte-à-faux, pilotis, trop grandes ouvertures

Les toitures autre que végétalisées, en pierre, béton ou lauzes au sol, enrobé, panneaux de circulation, bordures et mobiliers standards, etc....

ATTITUDES

SOBRIÉTÉ

mono ou bimatérialité, pas d'ajouts ou d'écriture marquée (motif, ornement, etc.), travail sur le détail.

EXIGENCE

une intégration totale des bâtiments, une écriture architecturale peu marquée et personnalisée, établie pour et à partir du site

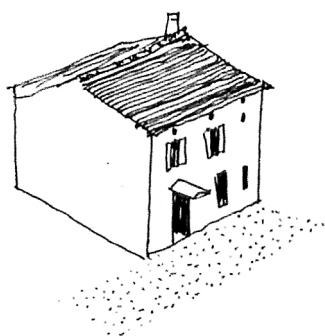
IMAGINAIRE

des réhabilitations ou réinterprétations contemporaines, des bâtiments camouflages, troglodytes, enterrés, mimétiques...

PRECONISATIONS SINGULIERES : différentes typologies en fonction des contextes

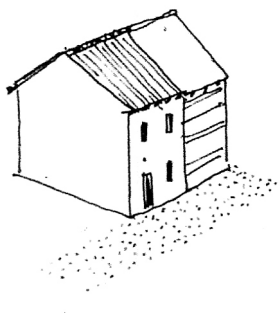
Réhabiliter..←

REHABILITER



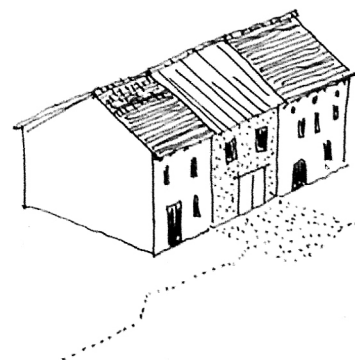
S'inscrire dans l'existant
Travail sur des détails contemporains
(menuiseries, auvent discret...)
Traitement de sol de l'entrée

REHABILITER + ETENDRE



Possibilité d'étendre dans la continuité
de l'existant (reprise de la morphologie
et des lignes architecturales)
Traitement de sol de l'entrée

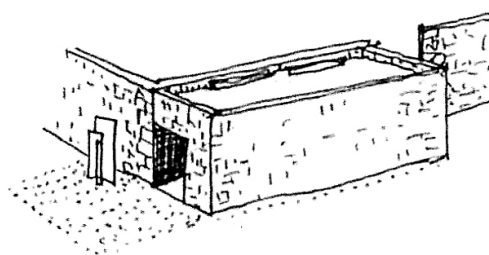
NOUVEAU BATIMENT DANS LA CONTINUITE DE L'EXISTANT



Créer un nouveau bâtiment "jumeau"
dans la continuité du tissu existant.
Reprise du vocabulaire architectural de
manière contemporaine.
Traitement de sol de l'entrée

→ ... ajouter a minima

NOUVEAU BATIMENT "MIMETIQUE"

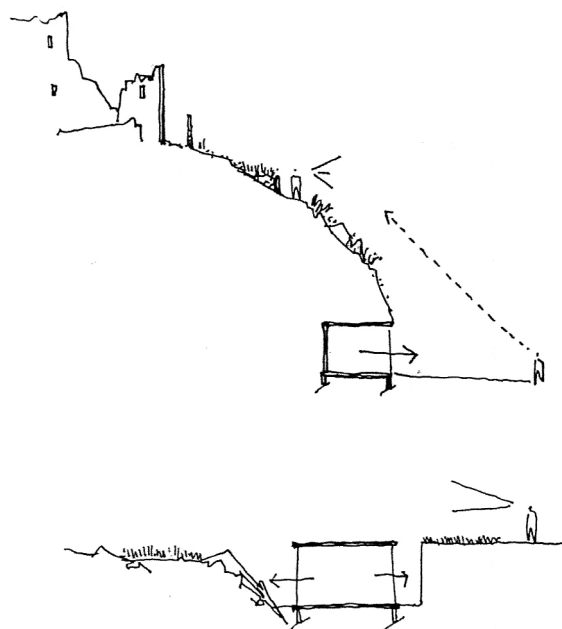


Créer un nouveau bâtiment "mimétique" et "sur-mesure" : accollement à un mur d'enceinte par exemple.
En fonction du contexte.
Matérialité qualitative.
Travailler les détails (l'entrée, variation de modénature discrète...).

Aucun élément technique ne doit être visible.
Limiter les grandes ouvertures (éclairage zénital, cours anglaises...).

Traitement du sol de l'entrée.

NOUVEAU BATIMENT "INVISIBLE"



Créer un nouveau bâtiment "invisible": troglodyte ou enterré par exemple.
En fonction du contexte.
Implantation en fonction des vues.
Aucun élément technique ne doit être visible

DES RÉFÉRENCES INSPIRANTES



Un bâtiment intégré à la topographie
Villa Aloni à Antiparos - Grèce - Deca arch.



Construire dans la pente
Monastère Sainte-Claire - Ronchamp - R. Piano arch.



Un bâtiment d'accueil discret qui se fond dans la minéralité de la Basilique
Basilique d'Aquilée, Italie



Un bâtiment réhabilité avec sobriété et détails contemporains
Office de Tourisme de Tournai, Belgique, ANMA arch.

3.5 - LES STATIONS

Des aménagements sur-mesure, dictés par le site, et qui jalonnent le parcours de visite.

STRATÉGIE GENERALE DE L'INTERVENTION

C'est le paysage singulier du site qui donne l'idée de créer un moment particulier dans le parcours de visite. Un moment d'arrêt, qui peut être soit de pause et d'intimité soit de découverte et d'éveil. Aires de repos, points de vue, pauses, moment de jeux, banc, panneau d'information... sont autant de prétextes pour ces interventions sur-mesure.

ELEMENTS A EVITER

- ☐ Utiliser plus de 2 matériaux
- ☐ Contraindre la topographie du site
- ☐ Les couleurs vives ou contrastées avec l'environnement
- ☐ Les mobiliers standardisés

ATTITUDES

SOBRIÉTÉ

Simplicité : bi matérialité, horizontalité, ...

EXIGENCE

Choix du lieu

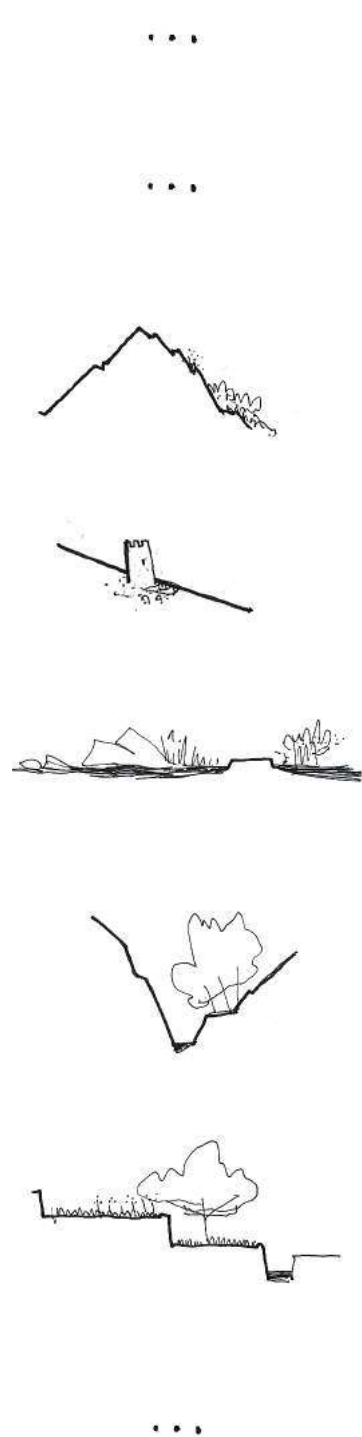
Adéquation, dialogue fin entre l'intervention sur-mesure et le site

Plusieurs moments le long du parcours de visite

IMAGINAIRE

Une expérience sensorielle engageant le visiteur : ludique, vertige, refuge...

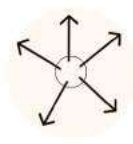
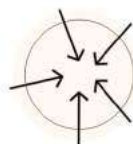
PRECONISATIONS SINGULIERES : logiques d'installation des stations



lieu "magique",
exceptionnel ou
singulier



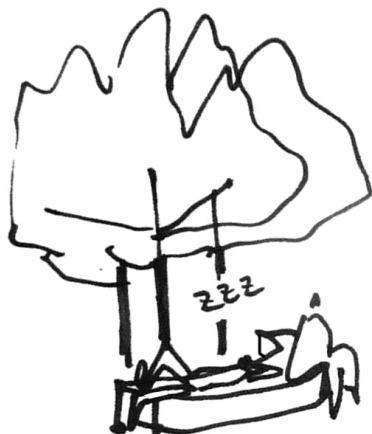
intervention sur-mesure,
catalysatrice d'un espace



d'intimité ou de découverte

PRECONISATIONS SINGULIERES : exemples d'usages et d'aménagements

S'ASSEOIR



S'INFORMER



PIQUE-NIQUER



OBSERVER



JOUER



S'ALLONGER



Une station peut être un moment de découverte ou un moment d'intimité dans le parcours de visite : point de vue, pic-nic, médiation, banc, jeu, baignade, repos, ... autant de possibilités dictées par le site.

Ces aménagements sont conçus sur-mesure, mais le cercle guide leur géométrie.

(réurrence : forme à la fois discrète, infiniment adaptable et toujours identifiable)

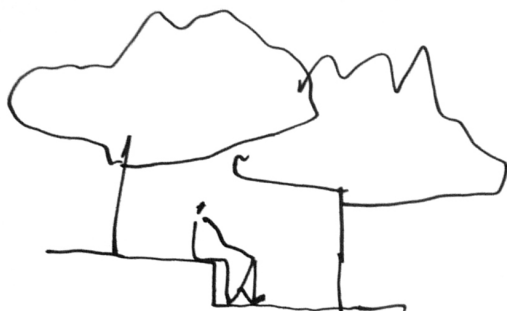
PRECONISATIONS SINGULIERES : typologies d'aménagement et thématiques

Aires de repos, points de vue, pauses, moment de jeux, banc, panneau d'information... Autant de micro-événement qui rythment le parcours de visite.

Utiliser
l'existant...



OPPORTUNITÉ



une topographie,
un mur... devient
une assise

TRANSFORMER



un élément du site
est transformé en assise
(1 matériau local)

MATÉRIALITÉ

- . maximum deux matériaux :
l'un local, extrait du site
l'autre exogène
- . ne pas ajouter de couleur :
des tons proches de ceux du site
- . travailler un jeu de contraste :
contraste de texture, contraste de géométrie...
- . aucun élément standardisé - tout sur-mesure

PLANTATIONS

- . des essences locales ou naturalisées, caractère agricole ou forestier, taille S ou M.
 - . espaces ombragés, donc peu visibles de loin
- Le choix d'essences de 2è ou 3è grandeur, avec une couronne basse et un port étalé permet de créer une ambiance d'intimité et de confort tout en limitant la visibilité de l'aire de pic-nic.

→ ... ajouter a minima

AJOUTER PONCTUELLEMENT



une assise ponctuelle
conçue sur-mesure
(1 matériau exogène)

AJOUTER



des mobiliers nécessaires mais pas standardisés :
une conception multifonctionnelle
(1 matériau local + 1 matériau exogène)

VUE

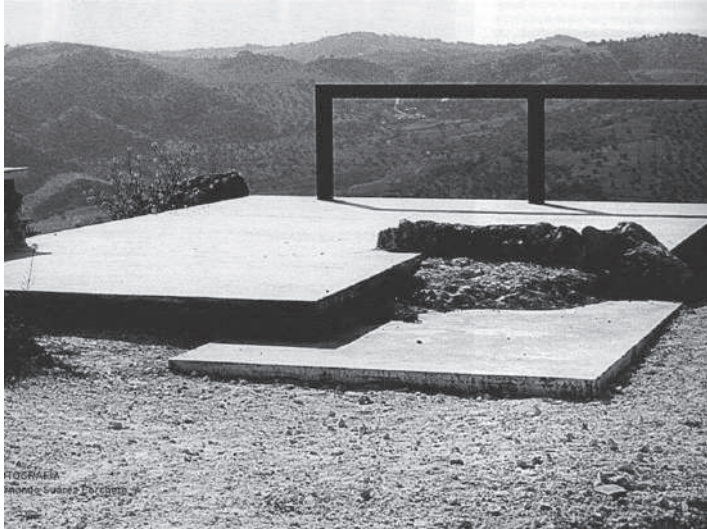
Avec vue : sur le monument, le village, le paysage

par exemple :
travailler le cadrage,
proposer une vue inédite,
accentuer un détail,
....

À JOUER !

Proposer des interventions ludiques, qui peuvent solliciter la participation du visiteur. Plus que de s'adresser à sa raison, il s'agit de toucher l'émotion du visiteur pour diffuser un contenu et emporter son empathie.
L'aménagement est discret mais la sensation est mémorable, voire spectaculaire.

DES RÉFÉRENCES INSPIRANTES



Monomatérialité : tension entre les affleurements et la géométrie de la plateforme



Mobilier sur-mesure : un bloc de pierre, extrait d'une carrière voisine, est coupé en deux pour servir de banc
Prats de la Mina, Gérone, Catalogne | EMF



Expérience : les blocs de béton engagent le visiteur dans une traversée de la rivière



Ludique : une plaque d'acier corten ajourée (1 matériau exogène) constitue une loupe pour l'observation des nummulithes
Itinerari de la pedra, Gérone, Catalogne | EMF



Les ingrédients minimum : une vue, l'ombre basse des arbres, un mobilier soigné et discret.

Mobilier Gavarres, Gérone, Catalogne | EMF



Point de vue : la taille des branches basses dévoile une vue sur la vieille ville. Deux sièges invitent à profiter du point de vue.

Prats de la Mina, Gérone, Catalogne | EMF



Sur-mesure : les assises sont intégrées dans le muret de soutènement

parc archéologique de Beit Guvrin, Israël | Aronson



Sur-mesure : les pierres du site sont rangées pour ordonner l'espace et créer les assises.

Place de l'Enclos à Lanas, Ardèche, France | Atelier Bivouac

3.6 - LES PORTES

Dictées par le paysage, l'effet de «porte» doit indiquer l'entrée dans un parcours élargi depuis les principales voie d'accès.

STRATÉGIE GENERALE DE L'INTERVENTION

Annoncer l'arrivée au site.

Il s'agit d'une oeuvre évocatrice qui doit jouer avec le site (vent, silhouette, paysage) laissée à l'appréciation des concepteurs.

La localisation de l'intervention devra faire l'objet d'une intégration soignée et annoncer le monument quelques minutes avant de l'apercevoir visuellement.



ELEMENTS A EVITER

- ☐ Un aménagement contraire au site
- ☐ Tout message ou signification non liés au site
- ☐ Les couleurs vives ou contrastées avec l'environnement
- ☐ Les éléments standardisés

ATTITUDES

SOBRIÉTÉ

un seul élément

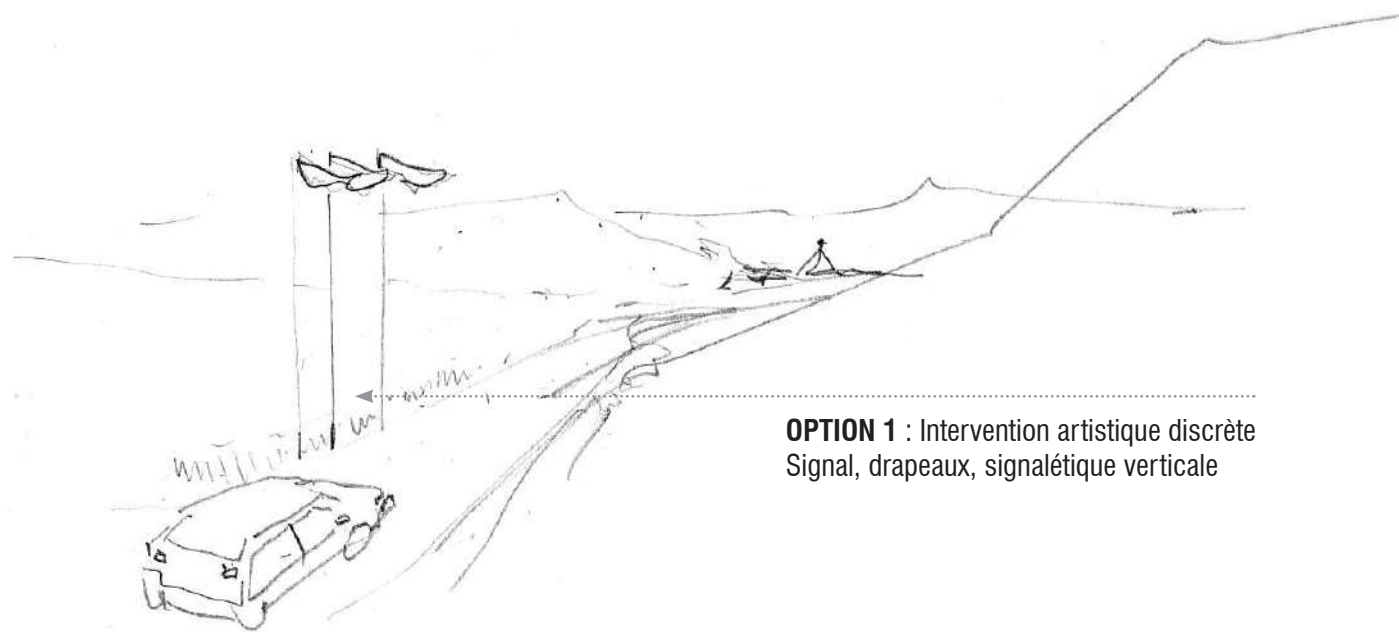
EXIGENCE

la porte est placée à l'entrée dans l'unité paysagère du site. Repérage précis et identification des meilleures routes d'accès : une attention portée aux effets du relief, aux cônes de visibilité, etc...

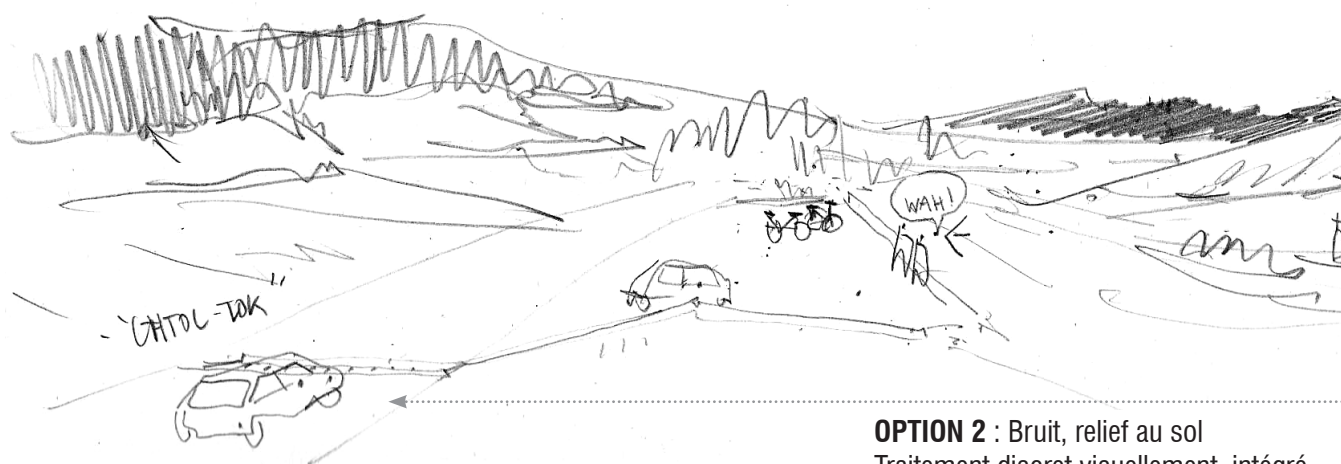
IMAGINAIRE

plus suggestion qu'évidence. éveiller l'attention du visiteur : Le monument est visible quelques minutes après avoir passé la porte

PRECONISATIONS SINGULIERES : principes d'aménagements «sur-mesure»



OPTION 1 : Intervention artistique discrète
Signal, drapeaux, signalétique verticale



OPTION 2 : Bruit, relief au sol
Traitement discret visuellement, intégré
au sol

3.7 - LA VÉGÉTATION

Des espèces forestières locales pour les forteresses et sites isolés, des espèces productives naturalisées pour les abbayes et les centres villageois.

STRATÉGIE GENERALE DE L'INTERVENTION

Forteresses

Les citadelles sont des espaces minéraux, où la végétation doit rester en retrait. Les plantations sont plutôt associées au confort des zones d'accueil, de repos et de stationnement.

Privilégier des essences forestières autochtones

Abbayes et villages

Les essences utilisées sont les essences productives locales (vigne, amandier, pommier, aromatiques, médicinales, lavande, thym, ...) et les espèces de rivière pour les berges et cours d'eau.

Les abbayes, sans être aussi abruptes que les citadelles, sont des espaces minéraux et épurés. Les cloîtres en particulier sont des lieux sobres, avec une grande qualité de vide et de tranquillité propice à la contemplation : il s'agit là de travailler dans la soustraction et non dans l'ajout de plantations. En revanche, l'abbaye peut être accompagnée d'un jardin : il s'agit alors d'un vrai projet paysager, conçu sur-mesure, et qui développe une identité forte et unique de ce jardin au sein du réseau (le jardin de la rivière, le jardin verger, le jardin du fer forgé, le jardin médicinal, le jardin en terrasse...).

ELEMENTS A EVITER

- ☐ . Effacer la beauté minérale des lieux par une surabondance de végétation
- ☐ . Utiliser des espèces ornementales et horticoles, ni retrouver les mêmes espèces que celles plantées pour les aménagements urbains
- ☐ . Créer une concurrence chromatique entre les plantations et le monument
- ☐ . Utiliser des pots standards, privilégier plutôt la pleine terre au sol

ATTITUDES

SOBRIÉTÉ

Pas de plantations ornementales

EXIGENCE

Eviter les essences à la mode et une “verdisation” à outrance.

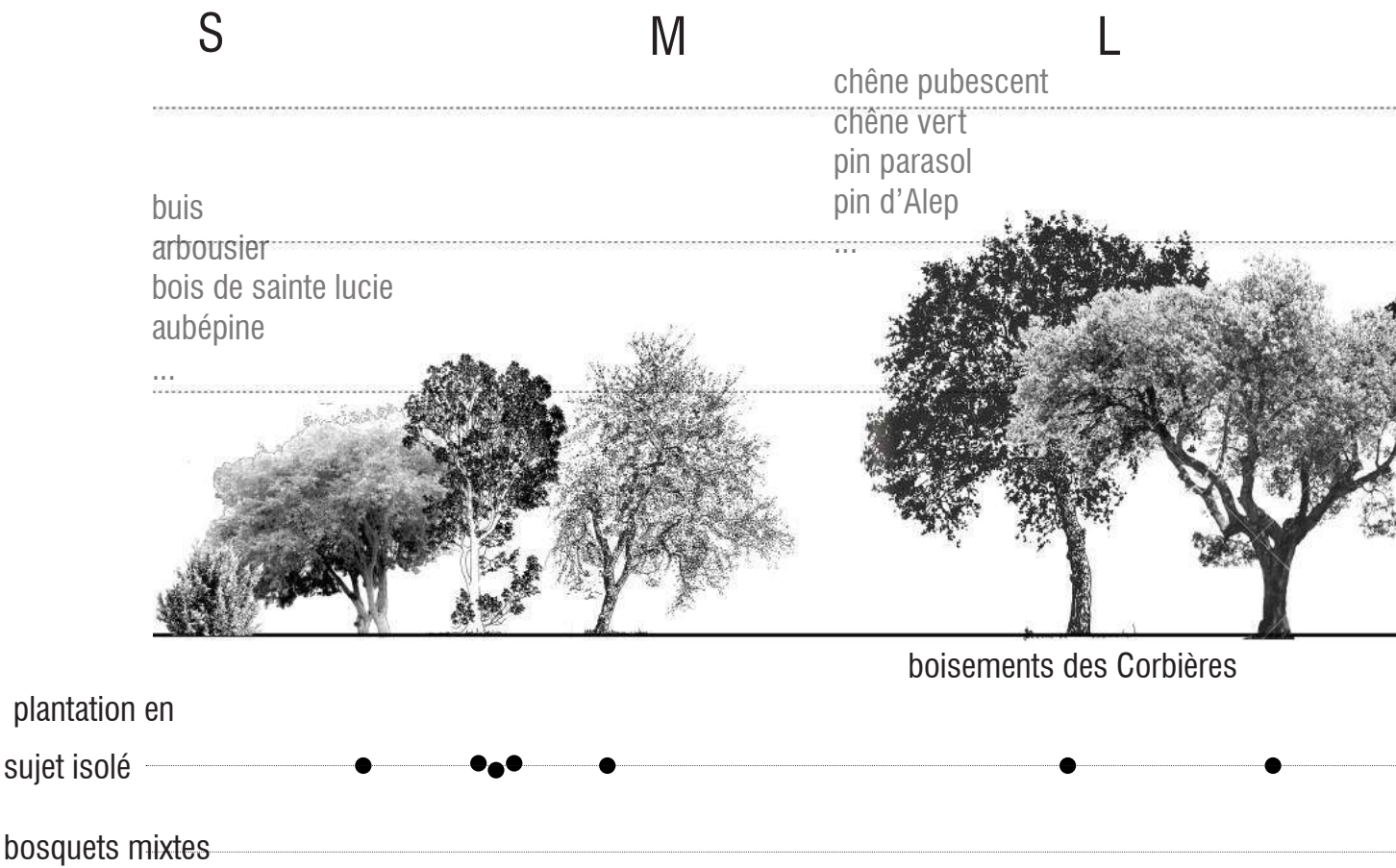
Singularité des plantations par des recherches historiques et une adaptation au contexte (pedologie, climat, irrigation, etc.).

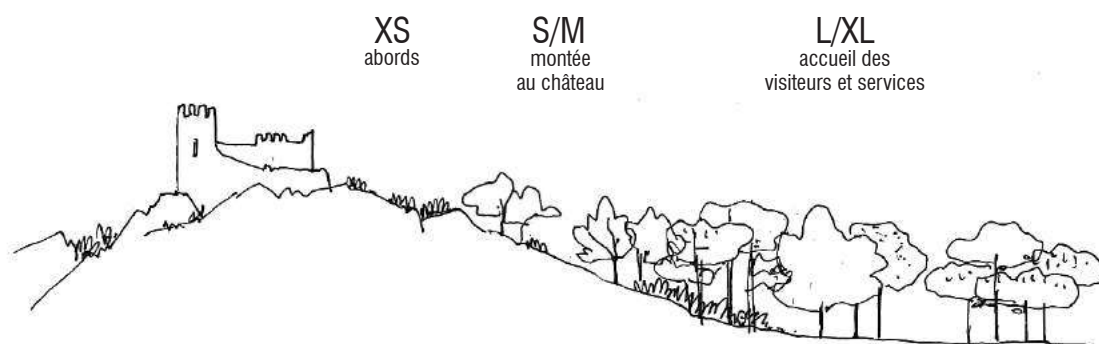
IMAGINAIRE

Des essences adaptées au caractère minéral des sites.
Renforcer le caractère singulier et énigmatique des sites.

PRECONISATIONS SINGULIERES : adapter les types de plantations au contexte

**Des espèces forestières locales
pour les châteaux et sites isolés**





XL

résineux
hêtre
frêne
châtaignier



Montagnes noires, Forêt pyrénéenne

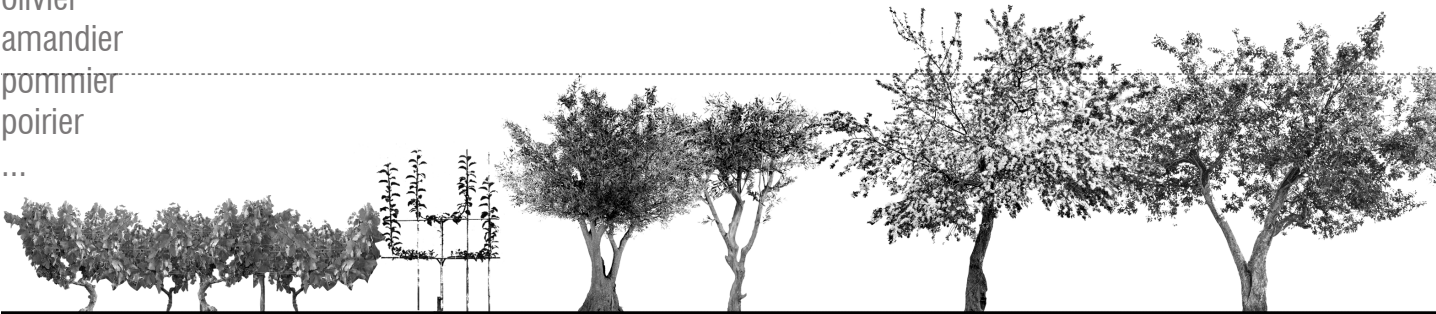
PRECONISATIONS SINGULIERES : adapter les types de plantations au contexte

**Des espèces productives naturalisées
pour les abbayes et les centres villageois**

S

M

- vigne
- olivier
- amandier
- pommier
- poirier
- ...

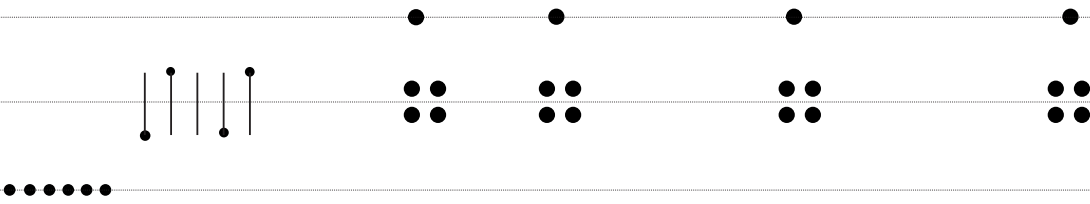


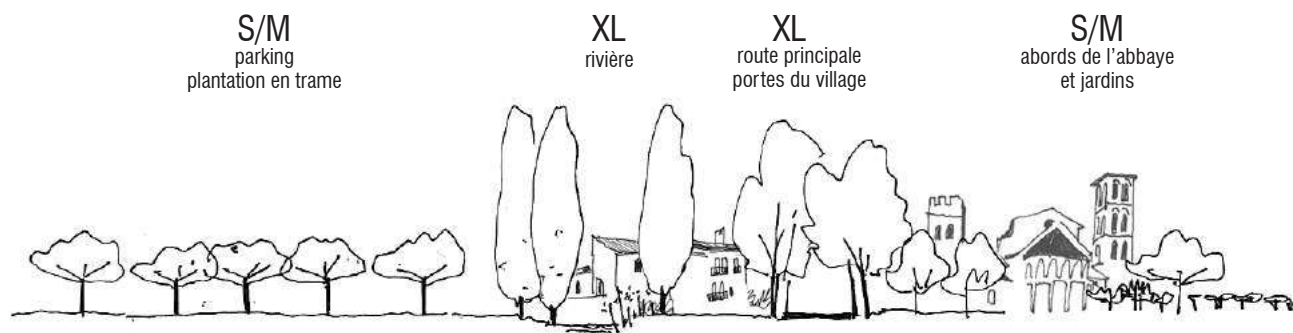
plantation
en

sujet isolé

trame

alignement

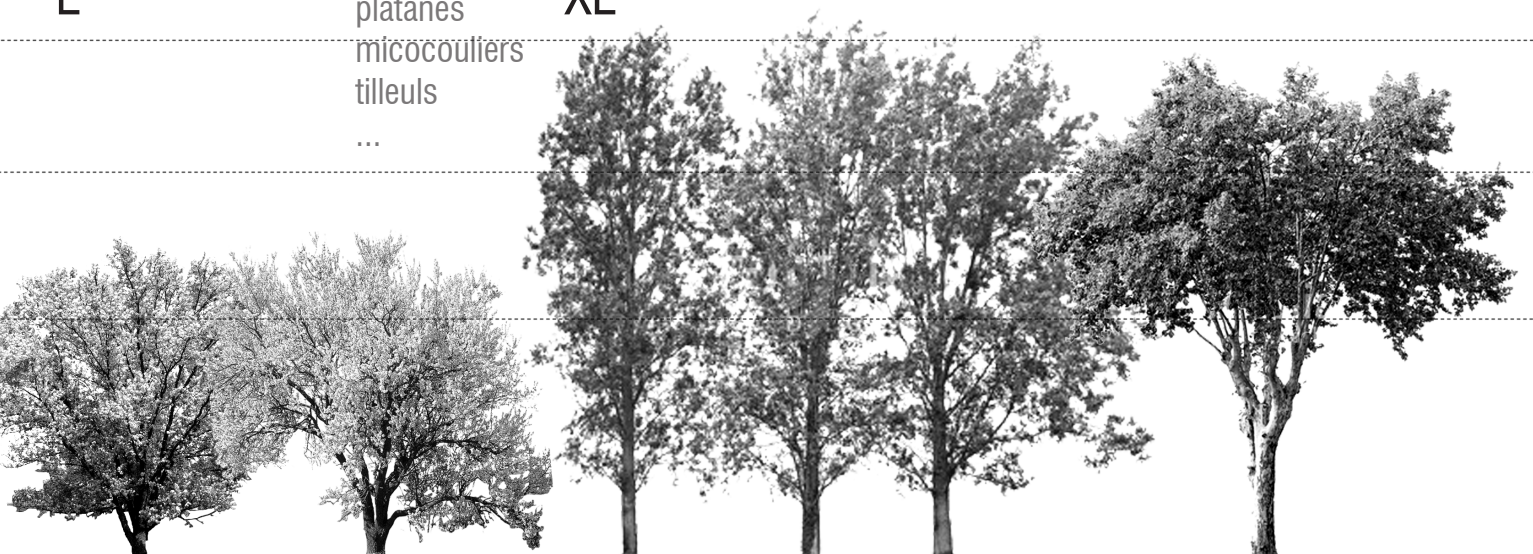




L

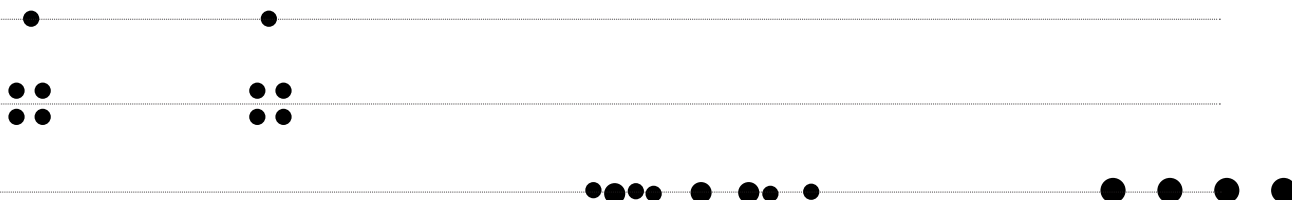
peuplier
platanes
micocouliers
tilleuls
...

XL



berges et rivières

axes et routes



3.8 - LA SIGNALÉTIQUE

Un travail sur une signalétique minimale avec une écriture cohérente à toutes les échelles.

STRATÉGIE GENERALE DE L'INTERVENTION

La stratégie consiste à décliner une signalétique sobre basée sur l'addition d'éléments fins.

La verticalité et les teintes choisies permettent de réduire au maximum l'impact de la signalétique tout en conservant un confort de lecture.

> Panneau d'affichage : un panneau identique à chaque site est prévu. il sera positionné devant les monuments et permettra d'intégrer les informations principales pour le visiteur (horaires, tarifs, plan, directions). Il est composé de plusieurs plaques verticales et crée des jeux d'ombre et de hiérarchie des informations.

> Espaces paysagers et urbanisés: il est proposé deux tailles différentes pour diriger ou pour renseigner.

> Dans le monument : il est proposé deux tailles différentes pour diriger ou pour indiquer un élément de visite.

ELEMENTS A EVITER

- ☐ La démultiplication de la signalétique
- ☐ Un positionnement isolé ou trop visible
- ☐ L'utilisation de matériaux autre que le métal
- ☐ L'utilisation de teintes en rupture avec le site

ATTITUDES

SOBRIÉTÉ

teintes similaire (marrons, bruns, bronzes, laitons, dorés, pierre) qui jouent avec le site
une seule forme simple déclinée

EXIGENCE

une localisation des enseignes et leurs impacts visuels à contrôler
un niveau d'information contrôlé et relayé par la médiation

IMAGINAIRE

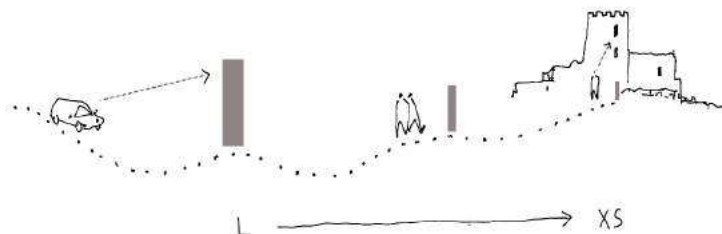
une signalétique qui participe à l'imaginaire du Pays Cathare (matériaux brut, pas de concessions, austérité, etc.).
des jeux d'ombre et lumière.

PRECONISATIONS SINGULIERES : principes de signalétiques le long des parcours et dans le monument

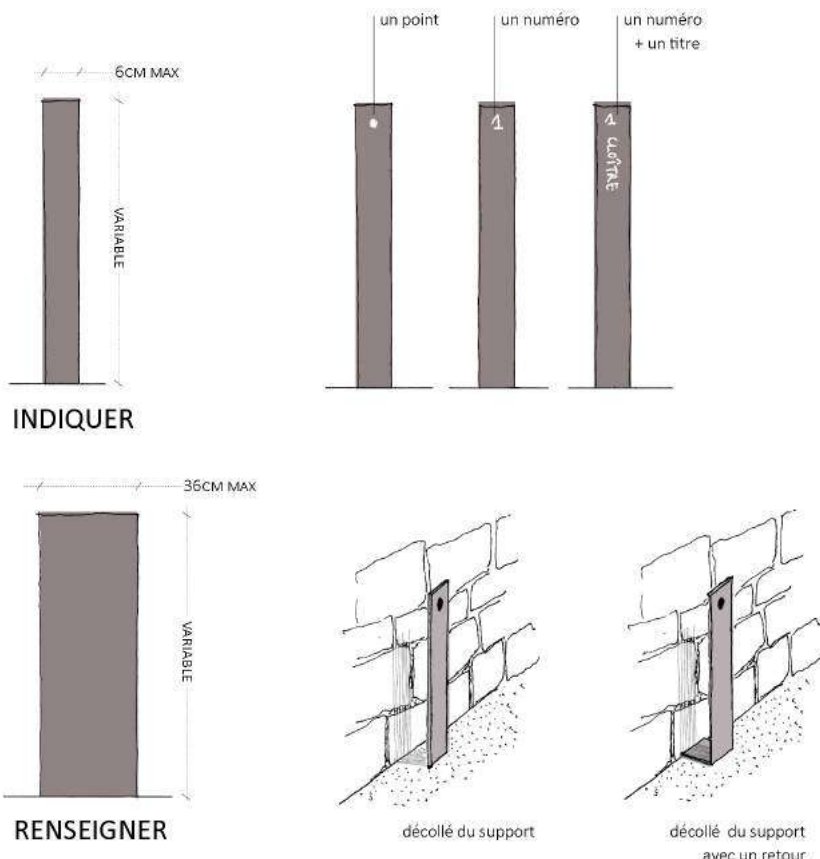
principe général des éléments de signalétique

- > une même proportion : verticale et élancée
- > une taille variable selon la proximité au monument.

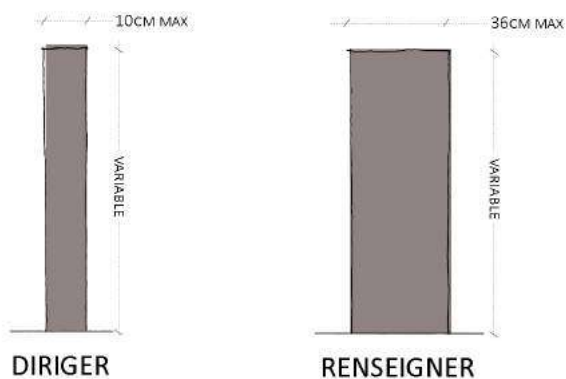
À l'entrée du site, les panneaux sont grands et visibles de loin.
Le long des parcours, ils agissent comme des guides réguliers.
Plus l'on s'approche, plus ils se font discrets et laissent parler le monument.



DANS LE
MONUMENT



AUTOUR DES
MONUMENTS





Valoriser l'ensemble du pays Cathare, mettre en valeur la singularité de chaque site touristique dans un esprit commun, garantir des aménagements sobres et contemporain respectueux du patrimoine [...] tels sont les ambitions de la charte signature dans le cadre de l'acte II Pays Cathare.

A travers une série d'actions subtiles autour des 18 châteaux, abbayes et cités médiévales du réseau, la charte signature vise la création dans le temps d'un univers commun, sobre, exigeant et poétique.

C'est un véritable pari sur l'avenir qui mise sur l'intelligence collective et l'implication de chacun.

